



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

MASTER PROFESSIONNEL

DIPLOMÉS 2007

*Que sont-ils
devenus ?*

O R E S B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données, ainsi que les diplômés ayant participé à l'enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Âge lors de l'obtention du Master	8
C. Nationalité	9
D. Situation avant d'entrer en 2 ^{ème} année de Master	9
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master	10
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	10
B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en 2 ^{ème} année de Master	11
C. La formation de Master 2 professionnel	12
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus	14
CHAPITRE 2 : SITUATION DES DIPLÔMÉS	15
I. Situation 6 mois après l'obtention du Master	16
II. Situation 18 mois après l'obtention du Master	18
III. Évolution du taux de chômage	20
CHAPITRE 3 : POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER	23
I. Poursuite d'études uniquement en 2007-2008 (N+1)	25
II. Poursuite d'études de 2007 à 2009 (N+1 et N+2)	25
III. Reprise d'études en 2008-2009 (N+2)	26
IV. Détail des formations suivies après le Master	27
CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	29
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master	30
II. Modalités d'insertion professionnelle	30
A. Temps de latence du 1 ^{er} emploi	30
B. Durée d'exercice du 1 ^{er} emploi	31
C. Modalités d'accès à l'emploi	31

III. Caractéristiques de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master	33
A. Nature du contrat de travail	33
B. Durée du temps de travail	34
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	35
D. Salaire net mensuel	37
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	40
A. Localisation de l'emploi	40
B. Domaine d'activité de l'employeur	43
C. Structure de l'employeur	44
D. Taille de l'établissement	45
E. Taille du site	45
V. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité du Master 2	46
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	46
VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle	47
 CHAPITRE 5 : RECHERCHE D'EMPLOI	49
I. La recherche d'emploi depuis l'obtention du Master	50
II. La recherche d'emploi 18 mois après l'obtention du Master	50
A. Durée de la recherche d'emploi	50
B. Domaine de la recherche d'emploi	51
C. Périmètre de la recherche d'emploi	51
D. Accompagnement à la recherche d'emploi	51
 CONCLUSION	53
ZOOM SUR... LA VARIABLE « SEXE »	57
ZOOM SUR... LA VARIABLE « DOMAINE DE FORMATION DU MASTER »	61
ANNEXE 1 : LA SITUATION DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS EN BRETAGNE	79
ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DES CONDITIONS D'INSERTION	81
GLOSSAIRE	83

INTRODUCTION

Le Master professionnel constitue la voie professionnelle du cursus Master. Créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la 1^{ère} promotion a vu le jour à la rentrée 2004-2005. Il remplace le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), diplôme national à finalité professionnelle. De niveau Bac + 5, il dispense une formation spécialisée préparant à la vie professionnelle.

Cette étude régionale, réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS), porte sur la troisième promotion de Master professionnel : la promotion 2006-2007.

Les diplômés ont été interrogés en mars 2009 sur leur devenir après l'obtention de leur diplôme en 2007.

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (postales et, ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des questionnaires. L'ORESBS a ensuite réalisé l'analyse régionale de cette étude.

Cette enquête porte sur les **157** spécialités de Master professionnel ouvertes à la rentrée 2006-2007 dans chaque université. **3021** diplômés ont été interrogés en mars 2009. **2162** d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de **72%**.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent uniquement sur la population répondante (72%).

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à des redressements basés sur la variable « établissement de formation de la 2^{ème} année de Master ».

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches par secteur de formation.

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

- présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- situation 6 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
- poursuites d'études après le Master (III),
- situation professionnelle des diplômés en emploi (IV),
- recherche d'emploi (V).

Chapitre I

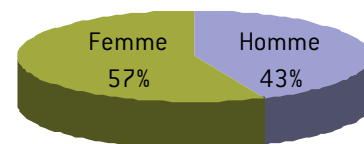
PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

2162 diplômés ont participé à l'enquête, **soit 1225 femmes (57%) et 937 hommes (43%)**.

Notons que les femmes représentent 55% de la population interrogée.

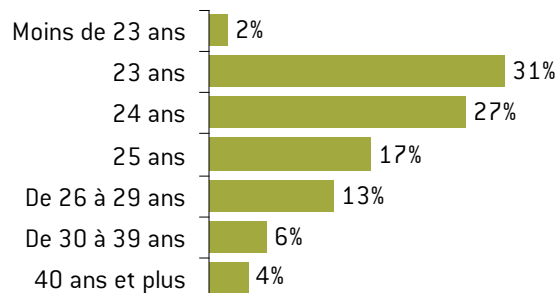


B. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DU MASTER

77% des répondants étaient âgés de **moins de 26 ans** lors de l'obtention du Master.

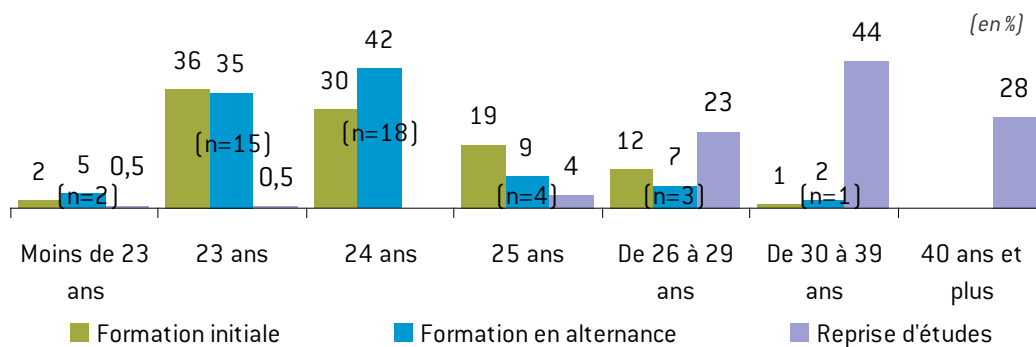
19% étaient âgés de 26 à 39 ans.

4% avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 60 ans.



L'âge médian est de **24 ans**.

→ On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.



87% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 26 ans lors de l'obtention du Master. Leur âge médian est de 24 ans.

91% des diplômés inscrits en formation en alternance avaient moins de 26 ans lors de l'obtention du Master. Leur âge médian est de 24 ans.

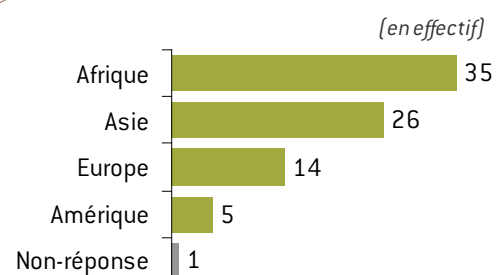
72% des diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études étaient âgés de plus de 29 ans. Leur âge médian est de 34 ans.

Cependant, ces résultats sont à lire avec précaution étant donné le nombre peu élevé de diplômés inscrits en formation en alternance.

C. NATIONALITÉ

96% des diplômés sont de nationalité française et 4% de nationalité étrangère (81 individus).

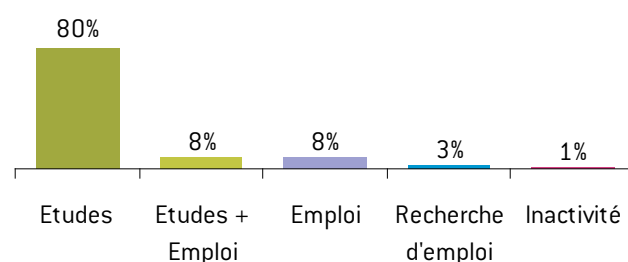
Concernant les diplômés de nationalité étrangère, le continent le plus représenté est l'Afrique. On trouve, en 2^{ème} position, l'Asie.



D. SITUATION AVANT D'ENTRER EN 2^{ÈME} ANNÉE DE MASTER

Avant d'entrer en 2^{ème} année de Master, 88% des diplômés étaient étudiants, dont 8% exerçaient un emploi en parallèle de leurs études.

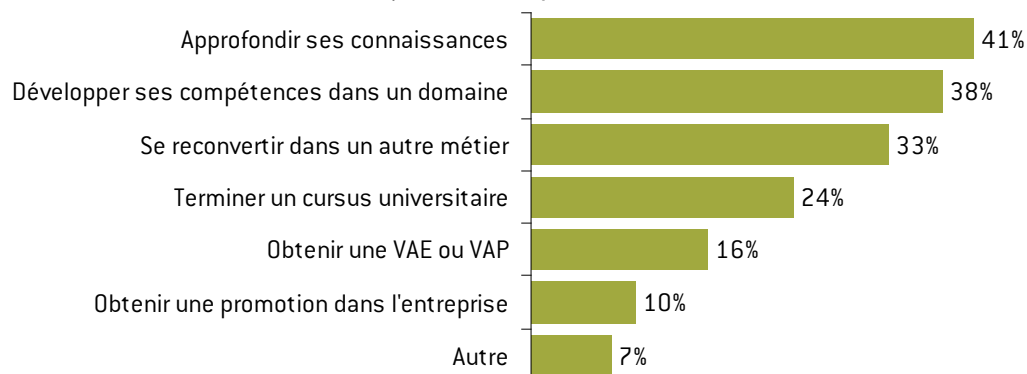
12% n'étaient pas inscrits en formation : 8% exerçaient un emploi et 3% en recherchaient un.



Concernant les objectifs de la reprise d'études pour les diplômés en emploi avant d'entrer en 2^{ème} année de Master, 3 items prédominent :

- « Approfondir ses connaissances »,
- « Développer ses compétences dans un domaine »,
- « Se reconverter dans un autre métier ».

Objectifs de la reprise d'études



Total > à 100% car plusieurs réponses possibles

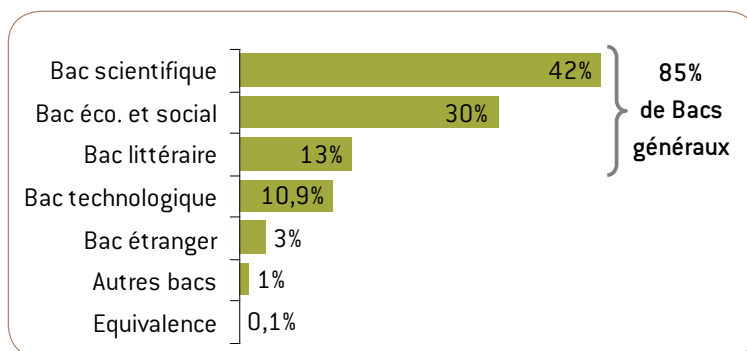
II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DU MASTER

A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE⁽¹⁾

1. Série du Baccalauréat

85% sont titulaires d'un **Bac général**. La filière Scientifique est la plus représentée avec 42% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Social (30%).

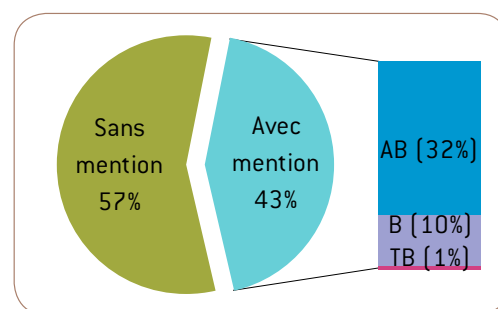
10,9% sont titulaires d'un **Bac technologique**. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (6%) ou un Bac STG (4%).



2. Mention au Bac

43% des répondants ont obtenu leur **Bac avec mention**.

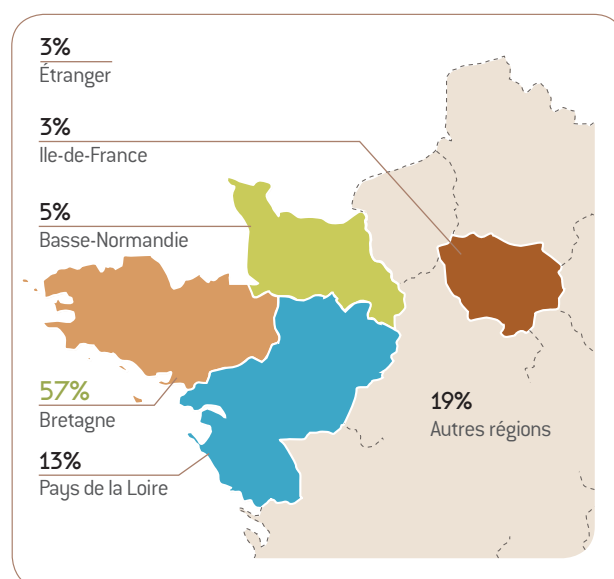
32% ont obtenu la mention Assez Bien (AB) et 10% la mention Bien (B).



3. Région d'obtention du Bac

Près de 6 diplômés sur 10 ont obtenu leur **Bac en Bretagne**.

18% l'ont obtenu dans une région limitrophe (dont 13% dans les Pays de la Loire).

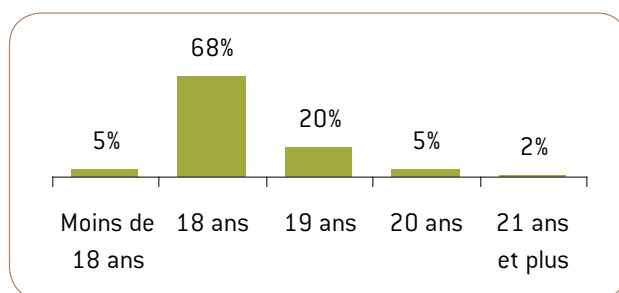


[1] Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études (13% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique.

Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master au titre de la formation initiale ou inscrits en alternance.

4. Âge à l'obtention du Bac

73% ont obtenu leur **Bac à l'heure** (18 ans ou moins).
20% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.



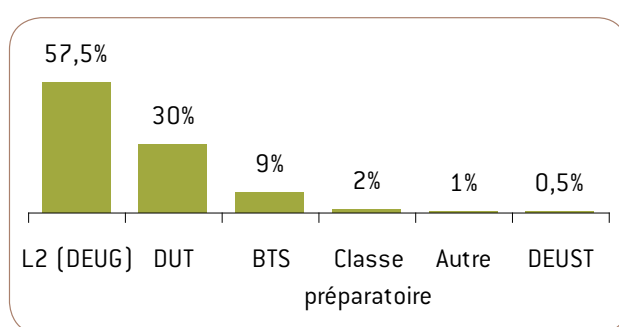
B. PRINCIPAUX DIPLÔMES OBTENUS AVANT L'ENTRÉE EN 2^{ÈME} ANNÉE DE MASTER⁽²⁾

1. Diplôme de niveau Bac + 2

57,5% des diplômés possèdent une **2^{ème} année de Licence** (DEUG).

Après le Baccalauréat, 30% ont obtenu un DUT.

9% sont titulaires d'un BTS.

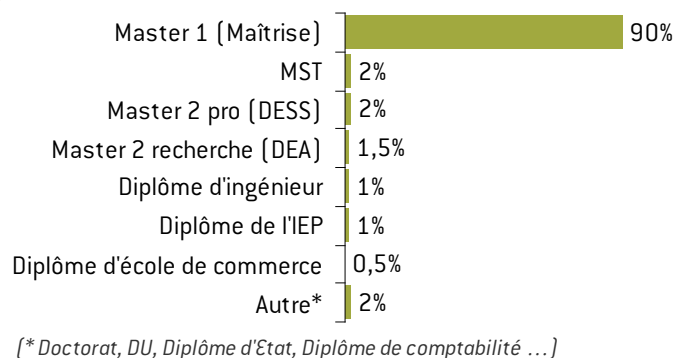


2. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en 2^{ème} année de Master

Avant d'entrer en Master 2, **90%** des diplômés étaient **titulaires d'un Master 1**.

2% possédaient une MST.

3,5% avaient déjà obtenu un Master : 2% un Master 2 professionnel et 1,5% un Master 2 recherche.



(* Doctorat, DU, Diplôme d'État, Diplôme de comptabilité ...)

→ On observe peu de différences entre les hommes et les femmes.

(2) Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en 2^{ème} année de Master au titre de la formation initiale et de la formation en alternance.

C. LA FORMATION DE MASTER 2 PROFESSIONNEL ^[3]

1. Établissement de formation de la 2^{ème} année de Master

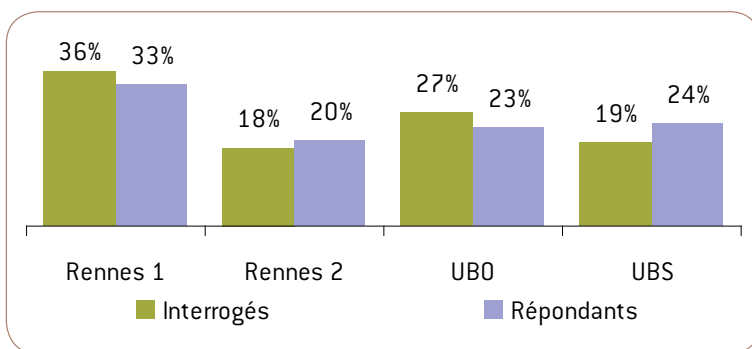
33% des répondants ont suivi leur formation de 2^{ème} année de Master à l'Université de Rennes 1, 24% à l'UBS, 23% à l'UBO et 20% à l'Université Rennes 2.

Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que

les diplômés de l'Université de Rennes 1 et de l'UBO sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude.

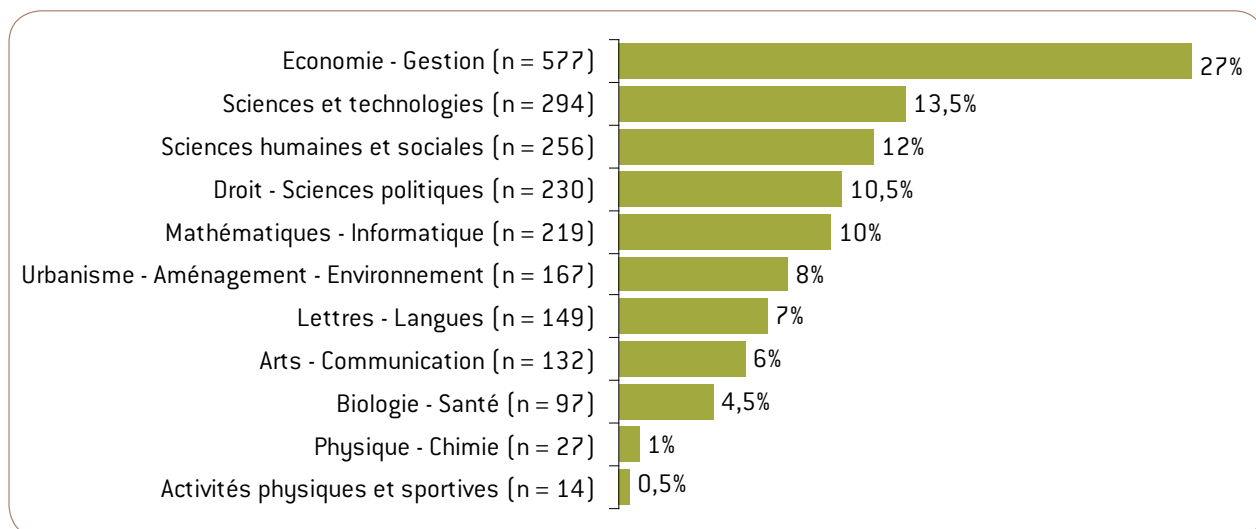
Parallèlement, les diplômés de l'UBS et, dans une moindre mesure, ceux de Rennes 2 ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.

Nous avons donc procédé à un redressement des données de cette enquête afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population interrogée.



2. Classement des spécialités de Master professionnel en secteurs de formation

Afin de faciliter l'analyse, nous avons classé les 157 spécialités de Masters professionnel en 11 secteurs de formation^[4].



Le secteur de formation « Économie - Gestion » totalise le plus grand nombre de diplômés (577 soit 27% des répondants).

Ensuite, les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectifs sont :

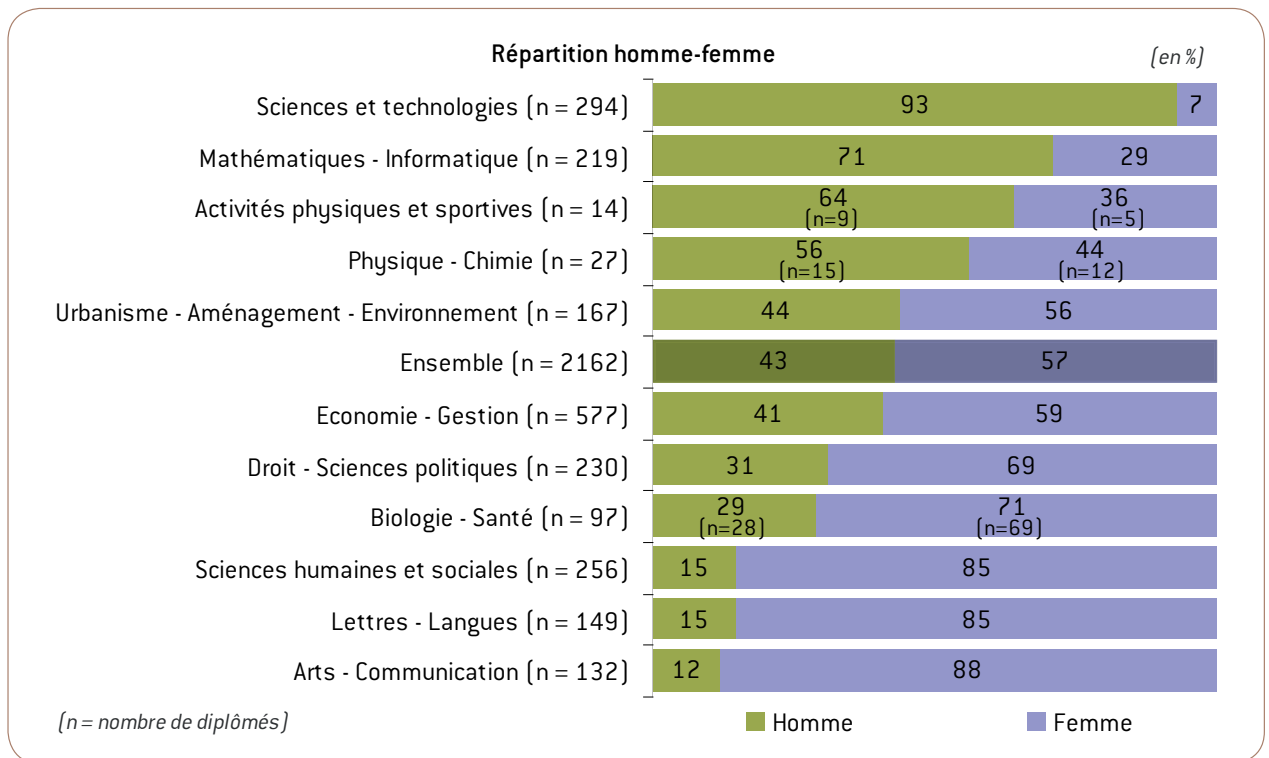
- « Sciences et technologies » (294 individus soit 13,5% des répondants),
- « Sciences humaines et sociales » (256 individus soit 12%),
- « Droit - Sciences politiques » (230 individus soit 10,5%),
- « Mathématiques - Informatique » (219 individus soit 10%).

Les secteurs « Physique - Chimie » et « Activités physiques et sportives » comptent seulement 41 individus (soit 1,5% des répondants).

[3] Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale, de la formation en alternance ou qu'ils soient inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études.

[4] Nous avons réalisé une fiche pour chaque secteur de formation. Y sont présentés les intitulés de Master 2 ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.

→ On observe d'importantes disparités en fonction de la variable « sexe ».



Si, sur l'ensemble, la majorité des répondants sont des femmes, la répartition homme-femme est inversée dans les 4 secteurs de formation suivants où les hommes prédominent :

- « Sciences et technologies » (93% d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (71%),
- « Activités physiques et sportives » (64% mais seulement 9 individus concernés),
- « Physique - Chimie » (56% mais seulement 9 individus concernés).

En revanche, plus de deux-tiers des répondants sont des femmes dans les 5 domaines suivants :

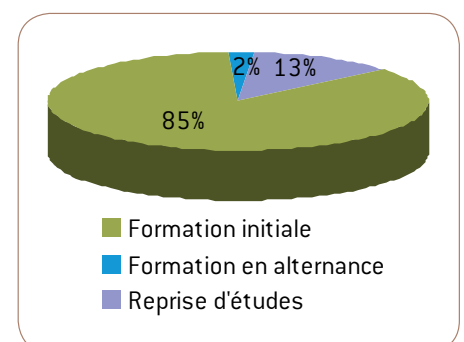
- « Arts - Communication » (88%),
- « Lettres - Langues » (85%),
- « Sciences humaines et sociales » (85%),
- « Biologie - Santé » (71% mais seulement 69 individus concernés),
- « Droit - Sciences politiques » (69%).

3. Régime d'inscription en 2^{ème} année de Master

85% ont suivi leur 2^{ème} année de Master au titre de la formation initiale.

13% étaient en reprise d'études (soit 273 diplômés).

La formation en alternance concerne uniquement 43 individus (2%). En effet, seules 6 spécialités de Master offraient aux étudiants la possibilité de suivre une formation basée sur l'articulation de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensées au sein de l'établissement de formation (ici l'université).



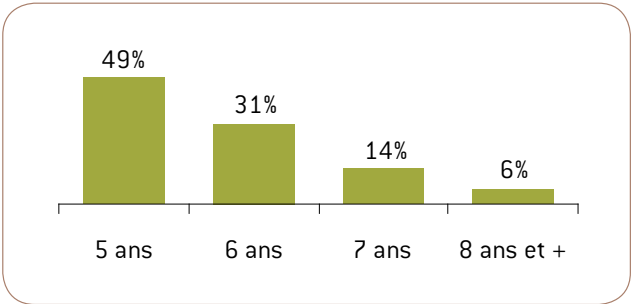
4. Un emploi pendant la formation de Master 2⁽⁵⁾

15,5% des individus inscrits en formation initiale travaillaient pendant la formation de 2^{ème} année de Master. 22% travaillaient dans le commerce, 14% exerçaient dans le domaine de l'enseignement.

Principaux domaines d'activités	
Commerce (vendeur, hôte de caisse...)	22%
Soutien scolaire, enseignement	14%
Restauration (serveur, barman)	11%
Animation, garde d'enfants (animateur en centre de loisirs, baby-sitter)	5%
Agent de fabrication dans l'industrie	5%
Encadrement, aide aux élèves (surveillant, auxiliaire de vie scolaire)	4%
Journalisme (correspondant de presse, pigiste)	3%
Enquêteur	1,5%
Distribution de prospectus, journaux	1%

D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, MASTER 2 INCLUS⁽⁶⁾

49% ont obtenu leur Master sans aucun retard, soit 5 ans après le Baccalauréat. 31% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



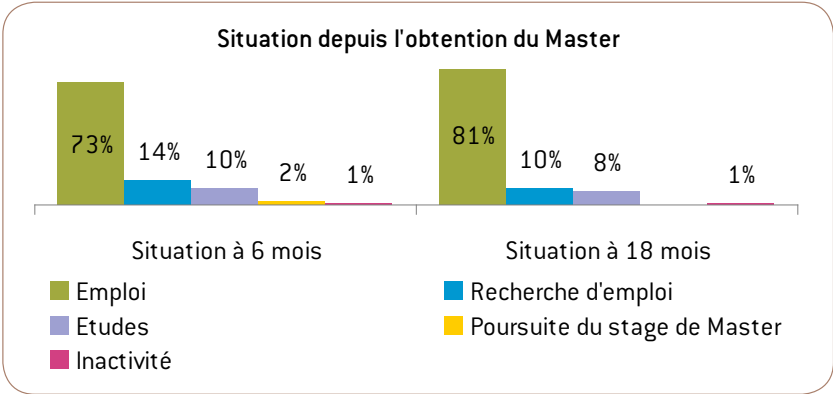
(5) Les résultats pouvant être biaisés pour les diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études et ceux préparant leur Master par le biais de l'alternance, cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

(6) Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale et ceux inscrits en alternance. La durée des études universitaires a été calculée en retirant les années d'interruption d'études.

Chapitre II

SITUATION DES DIPLÔMÉS

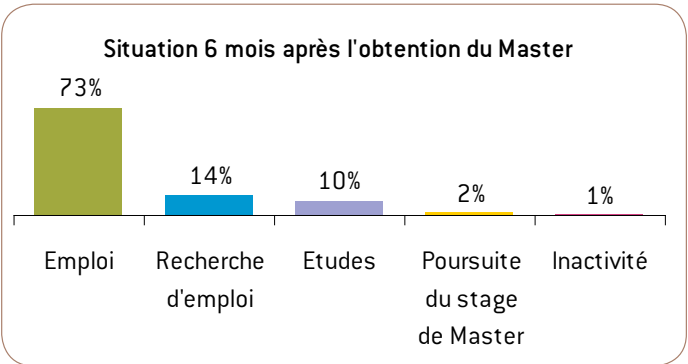
Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du Master.



La part de diplômés en emploi est passée de 73% (à 6 mois) à 81% (à 18 mois), enregistrant ainsi une progression de 11%. Dans le même temps, le taux de recherche d'emploi a diminué de 29%. De même, la part des diplômés en poursuite d'études a diminué de 20%.

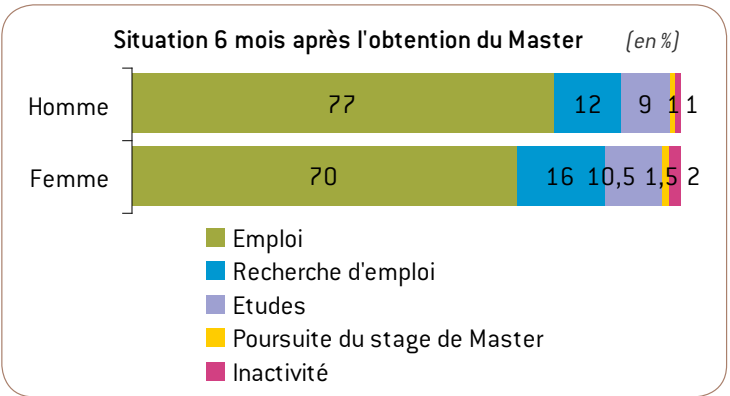
I // SITUATION 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

6 mois après l'obtention du Master professionnel, **73%** des diplômés exercent une **activité professionnelle**⁽⁷⁾ (1580 individus). 14% sont à la recherche d'un emploi. 10% poursuivent des études⁽⁸⁾.



→ Des différences s'observent en fonction du genre.

En effet, le taux d'emploi est nettement plus élevé chez les hommes : 77% contre 70% chez les femmes. En revanche, le taux de diplômés en poursuite d'études à 6 mois varie peu en fonction de la variable « sexe ».



(7) Parmi eux, 13 individus poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

(8) Parmi eux, 58 exercent un emploi en parallèle mais leurs études constituent leur activité principale. 16 d'entre eux étaient inscrits en Doctorat. 15 préparaient le Diplôme supérieur du notariat. 6 préparaient le CAPA et les concours de la magistrature. 5 individus étaient inscrits en Master recherche.

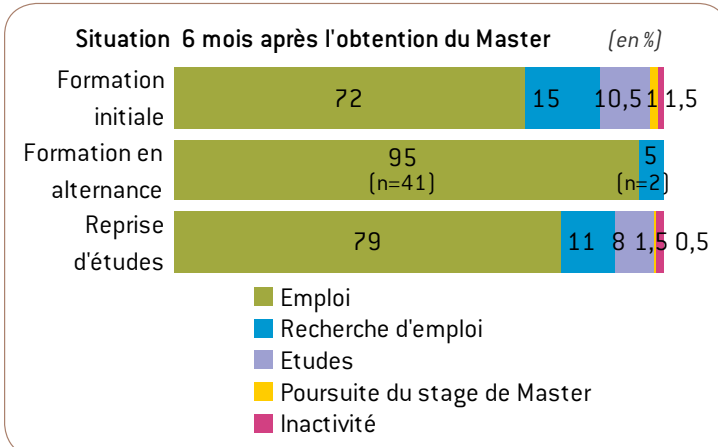
→ On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.

72% des diplômés issus de la formation initiale sont en emploi 6 mois après le Master.

Le taux d'emploi s'élève à 79% pour les diplômés en situation de reprise d'études.

Il atteint 95% pour les diplômés ayant suivi une formation en alternance.

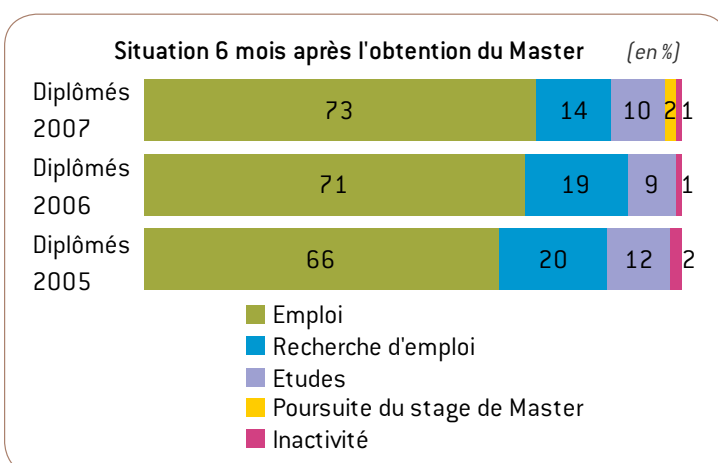
Toutefois, il convient de nuancer les données concernant les diplômés issus de la formation en alternance. En effet, leur effectif étant très faible, leurs résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.



→ La situation à 6 mois varie en fonction des promotions.

Le taux d'emploi à 6 mois a augmenté de manière constante entre la promotion 2005 et la promotion 2007 (+11%).

Le taux de recherche d'emploi a diminué entre les 3 promotions (-30%), avec 1 chute nettement plus accentuée pour les diplômés 2007 (-26% par rapport à la promotion 2006).



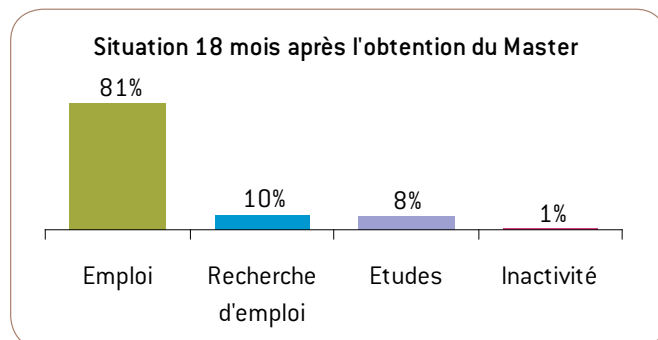
II // SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

18 mois après l'obtention de leur diplôme, **81%** des diplômés exercent une **activité professionnelle**⁽⁹⁾ (1743 individus).

Le **taux d'insertion** s'élève à **89%**.

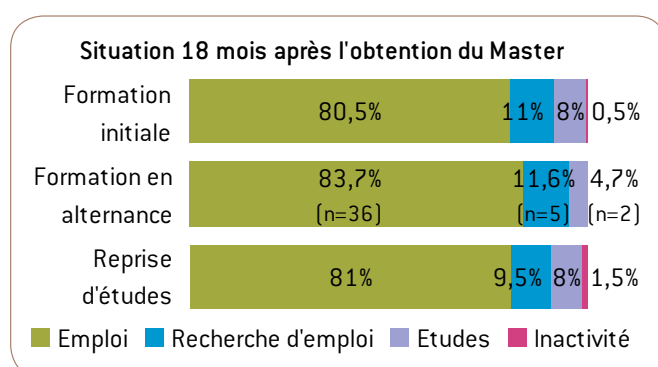
10% sont à la recherche d'un emploi.

8% poursuivent des études⁽¹⁰⁾.

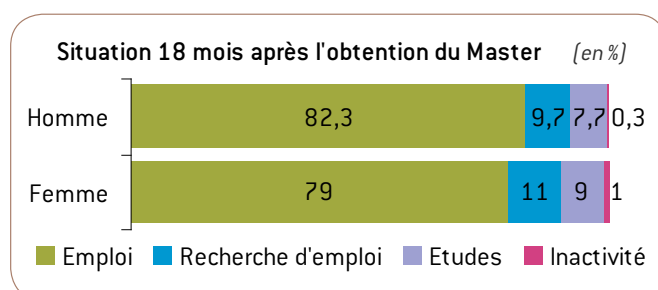


→ 18 mois après l'obtention du Master, l'écart entre les diplômés issus de la formation initiale et ceux inscrits dans le cadre d'une reprise d'études s'est nettement resserré. En effet, leur taux d'emploi est quasiment identique.

En revanche, ce dernier est plus élevé chez les diplômés ayant suivi leur Master en alternance (83,7%). Toutefois, leurs effectifs étant faibles, leurs résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.



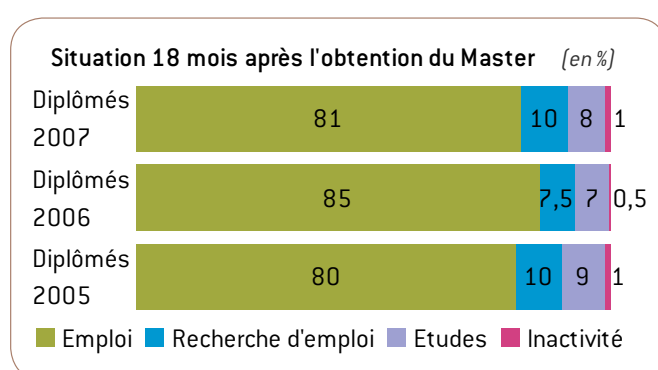
→ Concernant le taux d'emploi, l'écart entre les hommes (82,3%) et les femmes (79%) est moins important à 18 mois (3,3 points) que celui observé à 6 mois (7 points).



→ **Des différences s'observent selon les différentes promotions de Master.**

En effet, le taux d'emploi pour la promotion 2007 a diminué de 5% par rapport à celui observé chez les diplômés 2006.

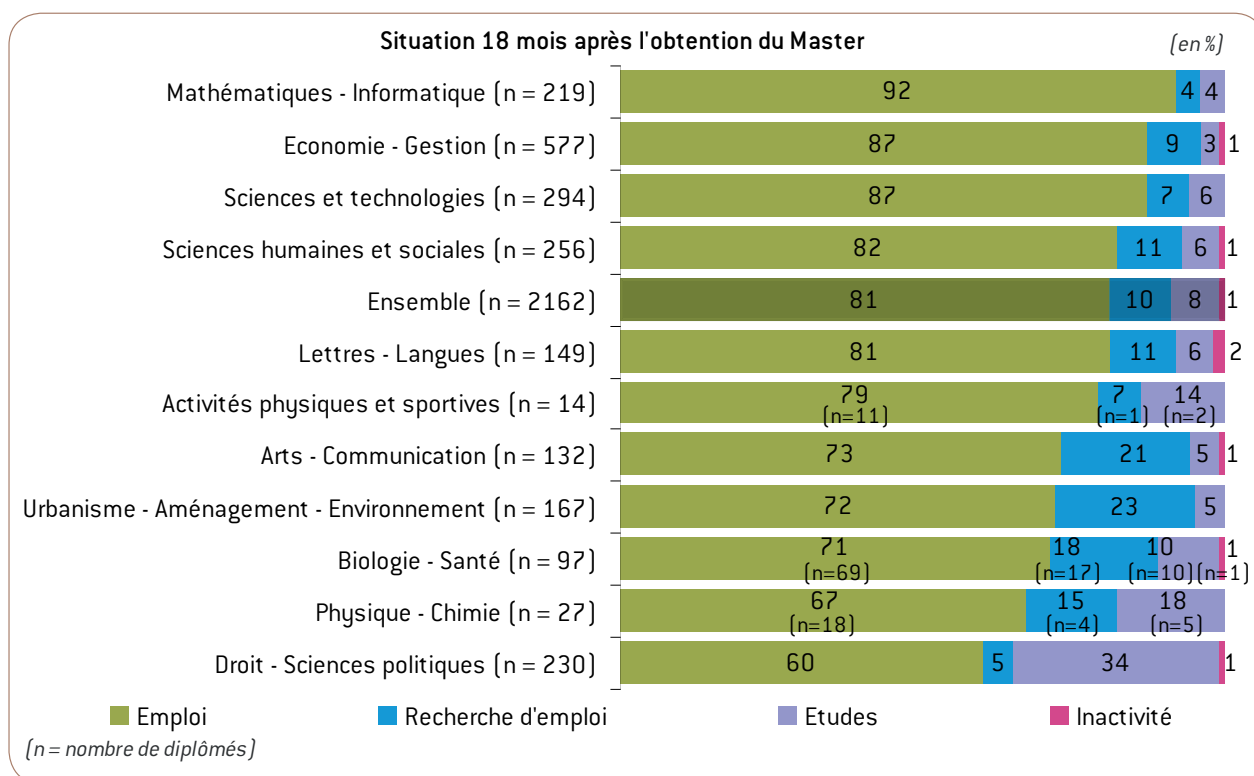
Il se rapproche de celui relevé dans l'enquête sur la promotion 2005.



(9) Parmi eux, 16 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

(10) 69 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 65 diplômés, 16 étaient inscrits en Doctorat et 15 suivaient une formation dans le secteur du notariat. Parmi les diplômés ayant suivi un Doctorat, 69,5% exerçaient un emploi en lien direct avec la thèse (attaché temporaire vacataire d'enseignement, moniteur, ingénieur en contrat CIFRE).

→ La situation principale à 18 mois diffère selon les secteurs.

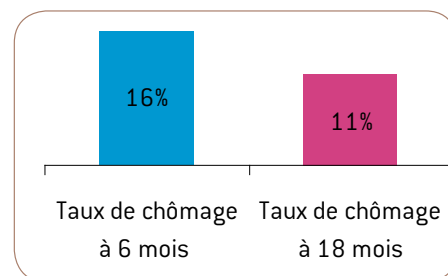


En effet, plus de 85% des diplômés exercent un emploi dans les domaines « Mathématiques - Informatique » (92%), « Économie - Gestion » (87%) et « Sciences et technologies » (87%).

À l'inverse, seuls 47% des diplômés du domaine « Droit - Sciences politiques » exercent un emploi au moment de l'enquête. En revanche, ces derniers enregistrent le taux de poursuite d'études le plus élevé (34%).

III // ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE⁽¹¹⁾

6 mois après l'obtention du Master, le taux de chômage atteint 16 % de la population active. 18 mois après le Master, 11% des actifs sont à la recherche d'un emploi.



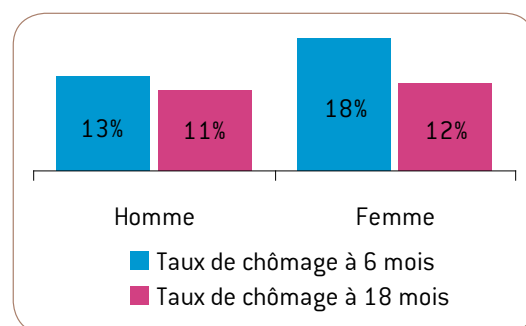
→ Le taux de chômage à 6 mois diffère selon le régime d'inscription.

Pour les diplômés ayant suivi leur Master dans le cadre d'une reprise d'études, le taux de chômage était de 13% à 6 mois (17% pour la formation initiale). 18 mois après l'obtention du Master, le taux de chômage varie nettement moins (11% pour la formation continue et 12% pour la formation initiale).

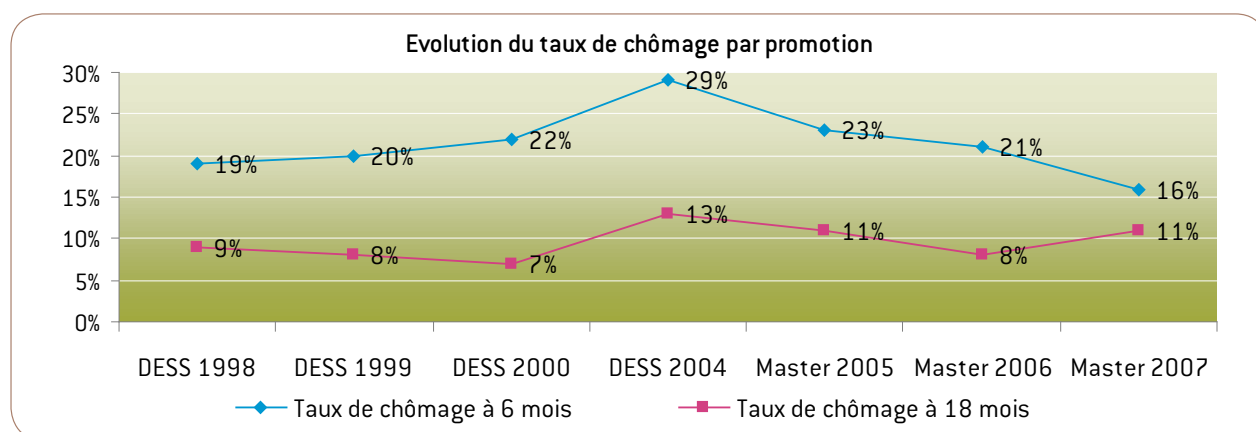
→ Le taux de chômage à 6 mois varie fortement en fonction de la variable « sexe ».

En effet, le taux de chômage des femmes est nettement supérieur à celui des hommes (18% vs. 13%).

En revanche, on observe peu de disparités à 18 mois. Ces disparités entre les hommes et les femmes semblent davantage concerner la période qui suit l'obtention du Master.



→ Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux de chômage par promotion.



On distingue deux phases sur la courbe du taux de chômage à 6 mois : une phase ascendante entre les promotions 1998 et 2004 puis une phase descendante entre les promotions 2004 et 2007. Le taux de chômage à 6 mois le plus élevé concerne les diplômés 2004 (29%). Toutefois, il convient de noter que nous ne disposons pas des données concernant les promotions 2001, 2002 et 2003.

Ensuite, nous constatons une diminution constante (-45%) pour atteindre 16% pour la promotion 2007.

(11) Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

La courbe du taux de chômage à 18 mois est moins contrastée. Toutefois, on retrouve une constante par rapport à la courbe du taux de chômage à 6 mois. En effet, à 18 mois, le taux de chômage le plus élevé concerne également les diplômés 2004 (13%).

On observe une diminution de ce taux entre les promotions 1998 et 2000 (-22%) puis une hausse importante entre les promotions 2000 et 2004 (+85%), une nouvelle phase descendante entre les promotions 2004 et 2006 (-38%), puis à nouveau une progression pour les diplômés 2007.

Entre les promotions 2006 et 2007, le taux de chômage a ainsi progressé de 37,5%.

Notons également que le taux de chômage à 6 mois a nettement diminué entre les promotions 2006 et 2007. En revanche, à 18 mois, la courbe à 18 mois présente une hausse importante sur la même période. Cette progression est à mettre en lien avec la conjoncture économique.

En effet, le service Etudes, Statistiques et Evaluation de la DIRECCTE⁽¹²⁾ Bretagne a réalisé une analyse du marché de l'emploi en Bretagne. Cette dernière s'intéresse plus particulièrement à la situation des jeunes de moins de 25 ans sur la période concernée par l'étude : de septembre 2007 (arrivée sur le marché de l'emploi des diplômés 2007) à mars 2009 (date de la présente enquête).

L'analyse des indicateurs fournis par la DIRECCTE démontre que la période se compose de 2 phases : avant et après le retournement conjoncturel de mai 2008.

- Dans la 1^{ère} période : entre septembre 2007 et mai 2008, la demande d'emploi chez les jeunes a légèrement diminué (-0,5% en Bretagne -0,7% sur le national). Dans le même temps, le nombre d'emploi en intérim (équivalents temps plein) a augmenté de 13% entre septembre 2007 et avril 2008.
- Dans la 2^{nde} période : à partir de mai 2008, le contexte économique s'est nettement dégradé, et plus particulièrement pour les jeunes. Cela se traduit notamment par une augmentation de la demande d'emploi (+26,7% chez les jeunes). Ce phénomène conjoncturel s'observe également au niveau de l'emploi en intérim. En effet, une diminution de l'intérim indique une baisse de l'activité économique. Or, entre mai 2008 et mars 2009, le volume de travail temporaire a diminué de plus de 8 290 équivalents temps plein (-25%).

(12) L'intégralité de cette étude se trouve en annexe 1 p 79.

Chapitre III

POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

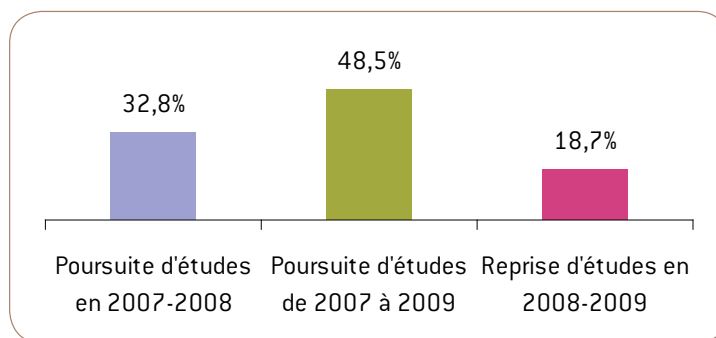
12% des diplômés ont poursuivi des études⁽¹³⁾ après le Master, soit 268 individus. Ce taux est un peu plus élevé que celui des diplômés 2006 (10%) mais reste nettement inférieur à celui des diplômés 2005 (17,5%).

→ On observe peu de variation du taux de poursuite d'études selon la variable « sexe » (12% chez les hommes et 13% chez les femmes).

→ **En revanche, ce taux diffère selon les variables « régime d'inscription en Master » et « nationalité » :**

- 13% des diplômés issus de formation initiale ont poursuivi des études après le Master contre 10% pour ceux inscrits dans le cadre d'une reprise d'études. Notons également, à titre d'information, que sur les 43 individus issus d'une formation en alternance, seuls 2 individus ont poursuivi des études après le Master (5%).
- Nous avons calculé, à titre d'information, le taux de poursuite d'études pour les diplômés de nationalité étrangère. Bien que l'effectif concerné soit faible (81 individus), il est intéressant de noter que 31 individus (38%) ont poursuivi des études après l'obtention du Master (contre 11% pour les diplômés de nationalité française). 18 d'entre eux ont poursuivi 2 années d'études.

Nous avons dressé une typologie des différents types de poursuites d'études après le Master :



- **Poursuite d'études en 2007-2008 uniquement** (N^*+1) : 88 individus. 18 mois après l'obtention du Master, 69 d'entre eux exerçaient un emploi, 18 en recherchaient un et 1 individu était en inactivité.
- **Deux années de poursuite d'études de 2007 à 2009** (N^*+1 et N^*+2) : 130 individus.
- **Reprise d'études en 2008-2009** (N^*+2) : 50 individus. 6 mois après l'obtention du Master 2, 22 exerçaient un emploi, 20 en recherchaient un, 4 poursuivaient leur stage de Master et 4 était inactif. On peut donc supposer que les difficultés d'insertion rencontrées après l'obtention du Master représentent un facteur important dans leur choix de reprendre des études.

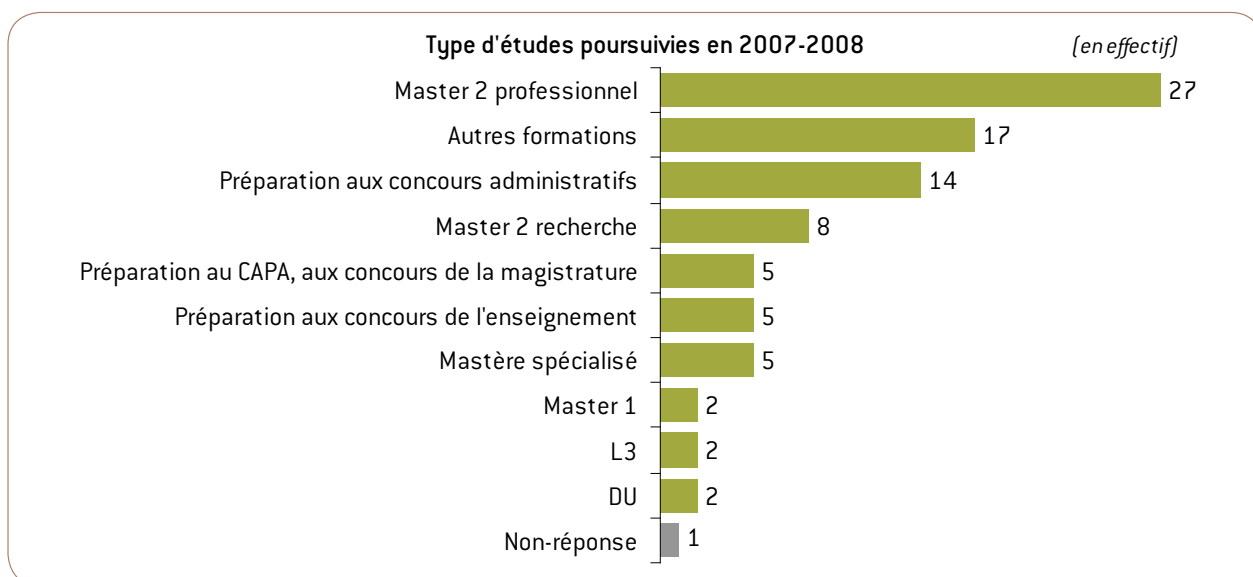
(* N correspond à l'année universitaire de la formation de 2^{ème} année de Master. L'année $N+1$ équivaut donc à l'année suivante, soit 2007-2008).

Dans le point IV, vous retrouverez, plus en détail, les intitulés d'études répartis en fonction de cette typologie.

(13) Sont également pris en compte dans cette partie les diplômés qui exerçaient parallèlement un emploi et dont la poursuite d'études était l'activité principale.

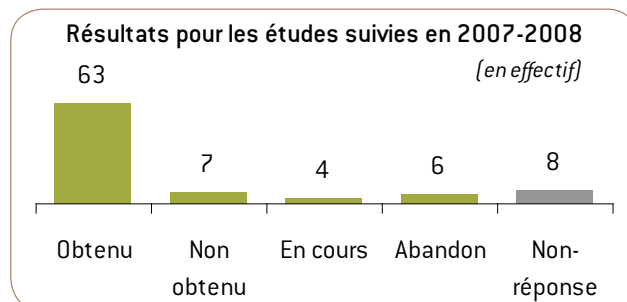
I // POURSUITE D'ÉTUDES UNIQUEMENT EN 2007-2008 (N+1)

Sur les 88 diplômés en poursuite d'études uniquement en 2007-2008, 27 individus étaient inscrits dans un autre Master 2 professionnel. 14 préparaient les concours administratifs.



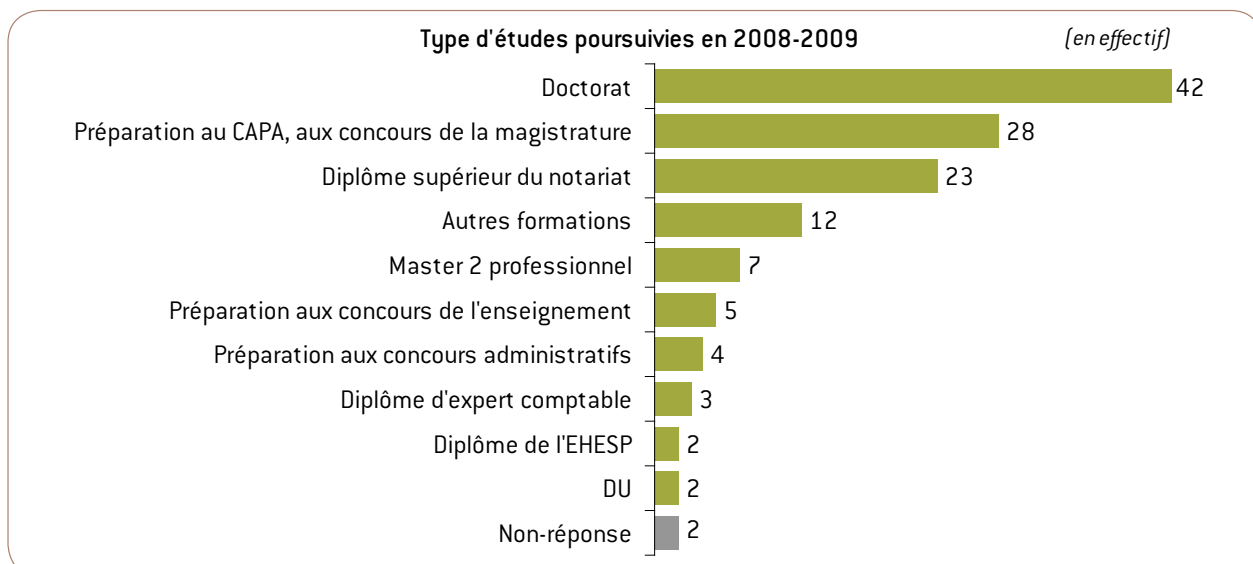
63 ont réussi leurs examens (72%), 7 ont échoué.

6 ont abandonné en cours d'année.



II // POURSUITE D'ÉTUDES DE 2007 À 2009 (N+1 ET N+2)

Parmi les 130 diplômés ayant poursuivi 2 années d'études, 42 étaient inscrits en Doctorat en 2008-2009. 28 préparaient le CAPA ou le concours de la magistrature. 23 préparaient le Diplôme supérieur du notariat.



Au moment de l'enquête, la majorité des individus n'avait pas reçu les résultats de leurs examens.

ZOOM SUR LES DIPLÔMÉS EN « ÉTUDES + EMPLOI » EN 2008-2009

Parmi les 130 diplômés ayant poursuivi 2 années d'études, 58 exercent un emploi en parallèle à leurs études :

→ Majorité d'emplois « temporaires » :

37 occupent un emploi « temporaire ». 7 d'entre eux ont signé un contrat de professionnalisation.

19 exercent un emploi « stable ». 2 n'ont pas précisé leur type de contrat.

42 individus travaillent à temps plein, 12 sont à temps partiel et 4 n'ont pas précisé leur temps de travail.

→ Principaux secteurs d'activité de l'employeur :

Activités juridiques	(n = 22)
Recherche et développement	(n = 6)
Éducation	(n = 5)
Administration publique, hors éducation	(n = 4)
Activités comptables	(n = 3)
Activités de conseil, d'études	(n = 3)

→ Principales études poursuivies en 2007-2008 :

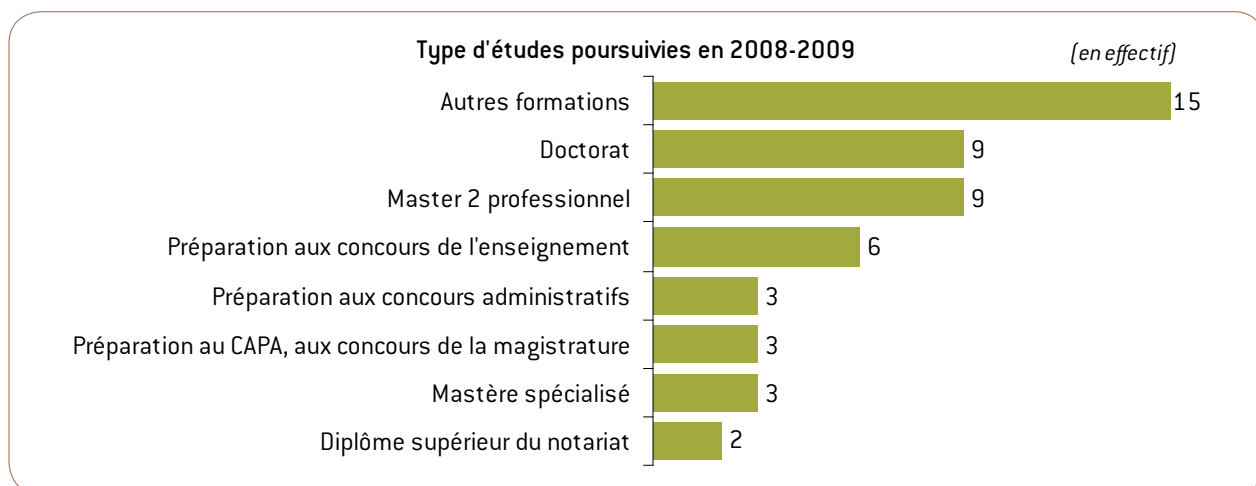
26 suivent une formation dans le domaine juridique (19 d'entre eux préparent le Diplôme supérieur du notariat, 7 préparent le CAPA ou le concours de la magistrature), 19 sont inscrits en Doctorat, 3 préparent le diplôme d'expert comptable...

→ Principaux intitulés d'emploi :

Notaire stagiaire, clerc de notaire, chercheur, conseiller juridique, assistant de justice, huissier stagiaire, ATER, allocataire de recherche, ingénieur de recherche, serveur...

III // REPRISE D'ÉTUDES EN 2008-2009 (N+2)

Sur les 50 diplômés en reprise d'études, 9 individus préparaient un Doctorat, 9 étaient inscrits en 2^{ème} année de Master professionnel. 6 diplômés préparaient les concours de l'enseignement.



Au moment de l'enquête, la majorité des individus n'avaient pas reçu les résultats de leurs examens.

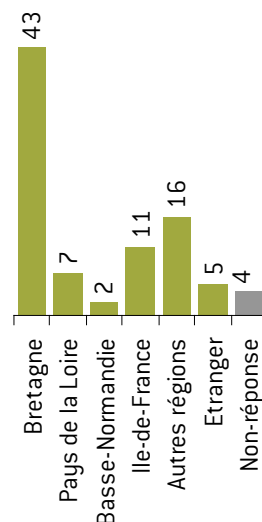
IV // DÉTAIL DES FORMATIONS SUIVIES APRÈS LE MASTER

Poursuite d'études en 2007-2008 uniquement

88 individus

- Master 2 professionnel 27
- Préparation aux concours administratifs 14
- Autres formations 10
- Master 2 recherche 8
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature 5
- Préparation aux concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) 5
- Mastère spécialisé 5
- Master 1 2
- L3 2
- DU 2
- DESCF 1
- Diplôme de clerc, d'huissier de justice 1
- Master of Laws (LLM) 1
- L1 1
- Diplôme de l'EHESP 1
- Licence IUP 1
- BTS 1
- Non-réponse 1

Localisation des études suivies en 2007-2008

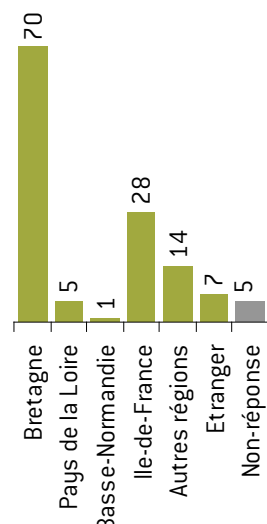


Poursuite d'études de 2007 à 2009 (N+1 et N+2)

130 individus

- Doctorat 42
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature 28
- Diplôme supérieur du notariat 23
- Master 2 professionnel 7
- Autres formations 5
- Préparation aux concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) 5
- Préparation aux concours administratifs 4
- Diplôme d'expert comptable 3
- Diplôme de l'EHESP 2
- DU 2
- Diplôme de clerc, d'huissier de justice 1
- Master 2 recherche 1
- Mastère spécialisé 1
- PHD 1
- Master 1 1
- DE Assistant de service social 1
- L3 1
- Non-réponse 2

Localisation des études suivies en 2008-2009

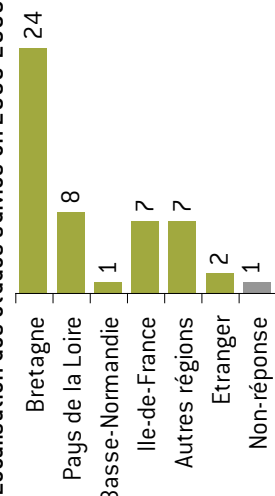


Reprise d'études en 2008-2009 (N+2)

50 individus

- Doctorat 9
- Master 2 professionnel 9
- Autres formations 7
- Préparation aux concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) 6
- Préparation aux concours administratifs 3
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature 3
- Mastère spécialisé 3
- Diplôme supérieur du notariat 2
- Diplôme d'expert comptable 1
- Master 2 recherche 1
- Diplôme de l'EHESP 1
- Diplôme de l'IEP 1
- BTS 1
- Licence professionnelle 1
- Master 1 1
- DE Assistant de service social 1

Localisation des études suivies en 2008-2009



Chapitre IV

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 18 mois après l'obtention du Master (1743 individus, soit 81% de l'effectif global).^[14]

I // NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS DEPUIS L'OBTENTION DU MASTER

64% des diplômés ont occupé **un seul emploi** depuis l'obtention du Master (60% pour les diplômés 2006).



→ On observe peu de disparité selon le régime d'inscription.

→ **En revanche, le nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Master diffère nettement en fonction de la variable « sexe ».**

En effet, 71% des hommes exercent toujours leur 1^{er} emploi 18 mois après leur diplôme de Master professionnel contre 58% des femmes

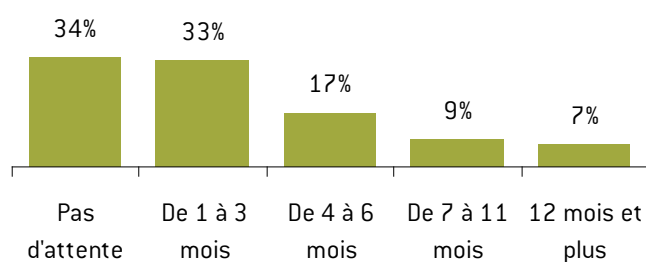
II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI^[15]

Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en Master 2 et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

67% des répondants **ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention du Master (56% pour les diplômés 2006).

34% des diplômés ont obtenu leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master (20% pour les diplômés 2006).

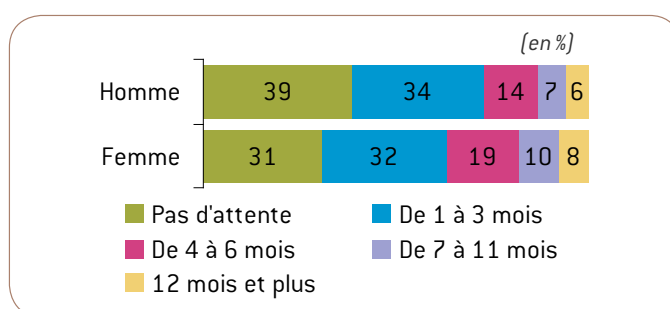


[14] Sont également représentés dans ce chapitre les 16 diplômés poursuivant des études parallèlement à leur activité professionnelle et dont l'emploi correspond à la situation principale observée 18 mois après l'obtention du Master.

[15] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement.

→ Le temps de latence du 1^{er} emploi varie selon la variable « sexe ».

73% des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention du Master (63% pour les femmes). Notons que 39% des hommes ont accédé à leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master contre 31% pour les femmes).

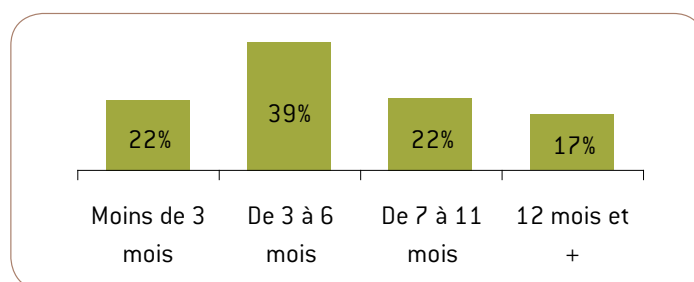


B. DURÉE D'EXERCICE DU 1^{ER} EMPLOI

Nous avons calculé la durée du 1^{er} emploi pour les individus exerçant au moins leur 2^{ème} emploi au moment de l'enquête. Nous avons exclu de ce calcul les diplômés qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

La **durée médiane du 1^{er} emploi** est de **6 mois**.

Pour 61% des diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi 18 mois après l'obtention du Master, la 1^{ère} expérience professionnelle après le Master a duré moins de 7 mois.



C. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les principaux moyens d'accès à l'emploi actuel sont le **stage** (21%), la réponse à une **annonce** (20%) et l'envoi d'une **candidature spontanée** (19%).

	Emploi à 18 mois
A la suite d'un stage	21%
Annonce	20%
Candidature spontanée	19%
Réseau	12%
Contacté(e) par l'entreprise	11%
Autre (mobilité interne, cabinet de recrutement, salon, forum, CVthèque...)	6%
Pôle emploi (ANPE)	5%
Concours	3%
Intérim	2%
Création, reprise d'entreprise	1%
Total	100%

Concernant le réseau, il s'agit essentiellement du réseau professionnel (33%), du réseau personnel amical ou familial (30%), du réseau des anciens étudiants (10%) et de contacts établis avec les enseignants (5%).

→ On observe des disparités concernant les modalités d'accès à l'emploi actuel selon qu'il s'agisse ou non du 1^{er} emploi.

	Le 1 ^{er} emploi	Les emplois suivants
A la suite d'un stage	29%	8%
Annonce	19%	23%
Candidature spontanée	18%	20%
Réseau	10%	16%
Contacté(e) par l'entreprise	10%	14%
Autre	5%	8%
Pôle emploi (ANPE)	4%	5%
Concours	3,5%	2%
Création, reprise d'entreprise	1,5%	1%
Intérim	1%	3%
Total	100%	100%

- Si l'emploi exercé à 18 mois correspond au 1^{er} emploi : le stage (29%), la réponse à une annonce (19%) et l'envoi d'une candidature spontanée (18%) ont permis à 65% des diplômés de trouver leur 1^{er} poste.
- Si l'emploi en mars 2009 correspond au moins au 2^{ème} emploi : la réponse à une annonce (23%), l'envoi de candidatures spontanées (20%) et l'utilisation du réseau (16%) sont les principaux moyens d'accéder aux emplois suivants.

→ Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 18 mois varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale	Formation en alternance	Reprise d'études
A la suite d'un stage	23%	n = 9 (24,4%)	9%
Annonce	20%	n = 8 (21,6%)	21%
Candidature spontanée	19%	n = 8 (21,6%)	17%
Réseau	12%	n = 1 (2,7%)	11%
Contacté(e) par l'entreprise	11%	n = 5 (13,5%)	11%
Autre	5,5%	n = 5 (13,5%)	8%
Pôle emploi (ANPE)	4,5%		5%
Concours	2%		11%
Intérim	2%	n = 1 (2,7%)	1%
Création, reprise d'entreprise	1%		6%
Total	100%	n = 37 (100%)	100%

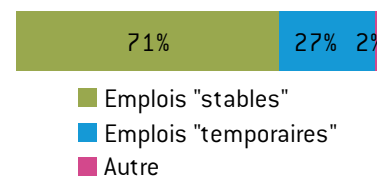
- Pour les diplômés issus de la formation initiale, le stage (23%), la réponse à une annonce (20%) et l'envoi de candidatures spontanées (19%) arrivent en tête des moyens utilisés.
- Les résultats pour les diplômés ayant fait le choix de l'alternance sont présentés uniquement à titre indicatif étant donné le faible effectif concerné.
- 38% des diplômés ayant suivi leur Master dans le cadre d'une reprise d'études ont accédé à leur emploi actuel en répondant à une annonce (21%) ou après avoir envoyé une candidature spontanée (17%).

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

71% des diplômés occupent un **emploi « stable »**^[16] (CDI, titulaire fonction publique : 69%, indépendant : 2%). Ce taux est identique à celui observé chez les diplômés 2006.

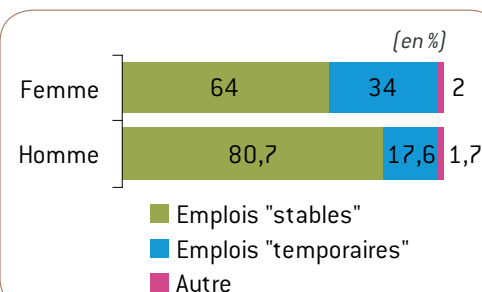
27% occupent un **emploi « temporaire »**^[17] (CDD, contractuel fonction publique : 25,5%, intérim : 1,3%, contrats aidés : 0,2%).



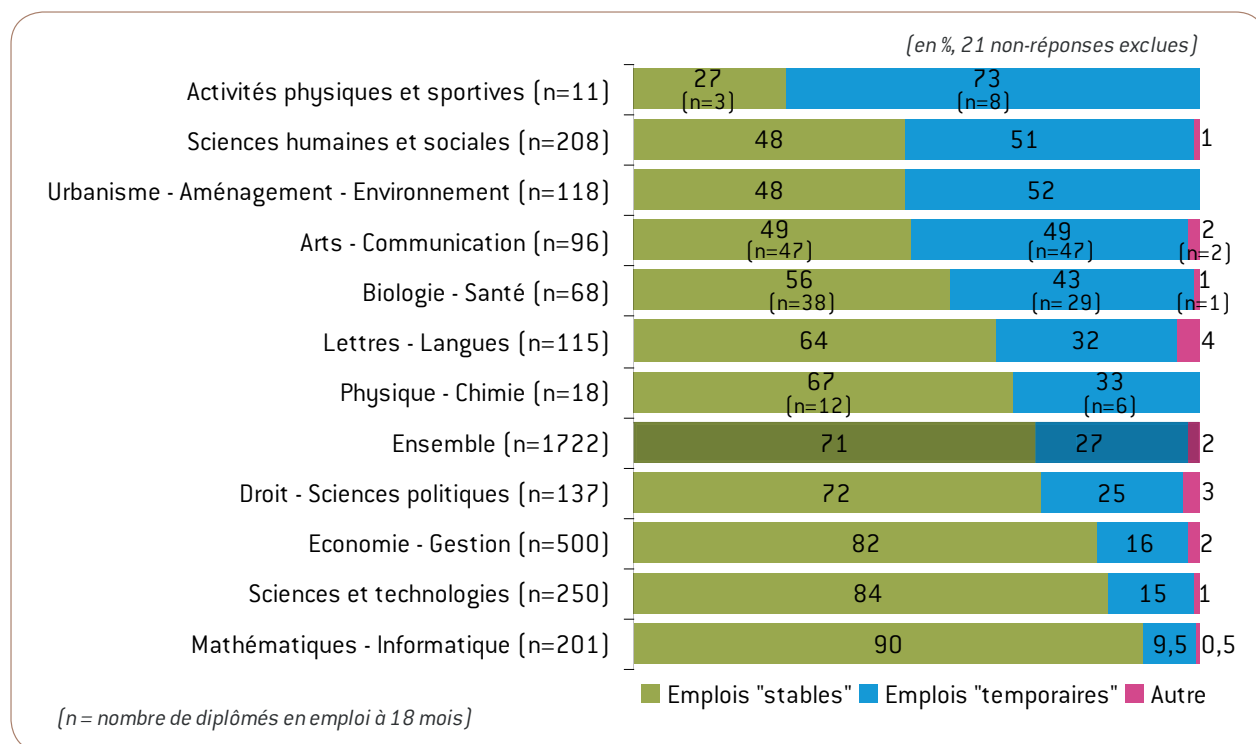
→ On observe peu de disparité en fonction du régime d'inscription.

→ **En revanche, la nature du contrat de travail varie nettement en fonction du genre.**

Ainsi, 80,7% des hommes occupent un emploi « stable ». Ce taux est nettement plus faible pour les femmes (64%).



→ **La nature du contrat de travail diffère nettement selon le domaine de formation du Master.**



[16] Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction que les emplois indépendants.
 [17] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, de contractuels de la fonction publique emplois intérimaires.

Dans les 3 secteurs suivants, plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable » :

- « Mathématiques - Informatique » (90%),
- « Sciences et technologies » (84%),
- « Économie - Gestion » (82%).

A l'inverse, les emplois « temporaires » sont majoritaires dans les domaines suivants :

- « Activités physiques et sportives » (73% mais seulement 8 individus concernés),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (52%),
- « Sciences humaines et sociales » (51%).

→ Le tableau ci-dessous présente le type de contrat de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (64%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (36%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Emploi « stable »	81%	28%	55%	↗ (+96%)
Emploi « temporaire »	18%	69%	43%	↘ (-38%)
Autre	1%	3%	2%	↘ (-33%)
Total	100%	100%	100%	

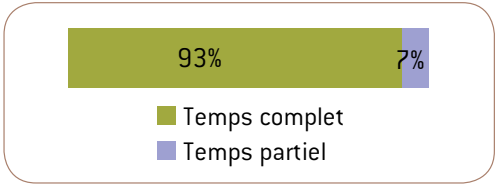
Parmi les diplômés ayant changé de poste, la part d'emplois « stables » a fortement progressé, passant de 28% pour le 1^{er} emploi à 55% pour l'emploi actuel. Le changement d'emploi ne leur a toutefois pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (81% d'emplois stables).

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

93% des diplômés travaillent à **temps complet** (92% pour les diplômés 2006).

7% (126 individus) ont signé un contrat à temps partiel.

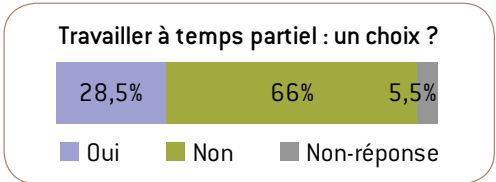
Parmi ces derniers, 20 exercent un autre emploi en complément de leur emploi principal⁽¹⁸⁾.



11 individus n'ont pas précisé la durée de leur temps partiel. La quotité médiane correspond à 70%, la moyenne est de 62%. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50% : 20 individus (17,4%),
- Égal à 50% : 29 individus (25,2%),
- De 51% à 75% : 27 individus (23,5%),
- Supérieur à 75% : 39 individus (33,9%).

66% des diplômés **n'ont pas choisi de travailler à temps partiel.**

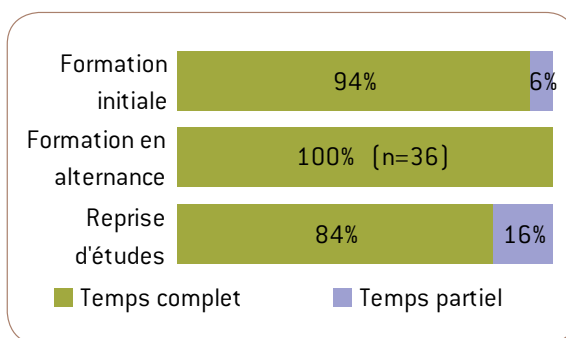


(18) La plupart d'entre eux (17 diplômés) ont suivi un Master dans le domaine « Sciences humaines et sociales », notamment en Psychologie (15 individus).

→ La durée du temps de travail varie selon le régime d'inscription en Master 2.

6% des diplômés issus de la formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 16% chez les diplômés issus de la formation continue.

Notons également que tous les diplômés inscrits en alternance travaillent à temps complet.



→ On constate des différences importantes selon le genre.

En effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 10%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 79% sont exercés par une femme.

→ Le tableau ci-dessous présente la durée du temps de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (64%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (36%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

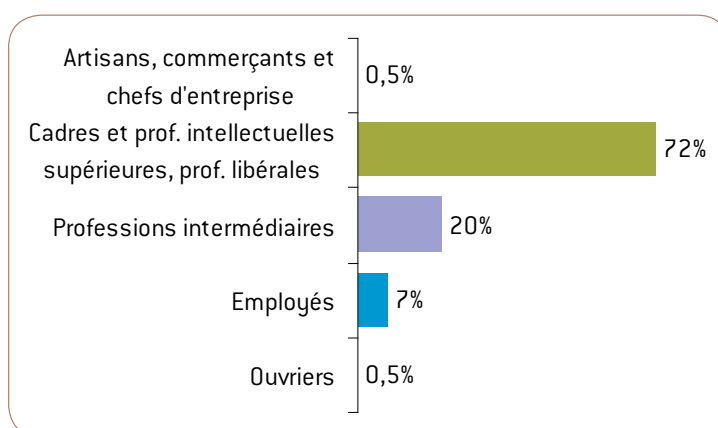
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Temps complet	94%	87%	90%	↗ (+3%)
Temps partiel	6%	13%	10%	↘ (-23%)
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant effectué une mobilité, la part des emplois à temps partiel a diminué, passant de 13% pour le 1^{er} emploi à 10% pour l'emploi actuel. Toutefois, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (seulement 6% d'emplois à temps partiel).

C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

72% des diplômés accèdent au statut « **cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales** ».

20% appartiennent à la CSP « professions intermédiaires » et 7% à la catégorie « employés ».



→ La part des emplois « cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales » a nettement progressé par rapport à la promotion 2005-2006 (63,5%). Inversement la part des emplois « professions intermédiaires » a diminué de 7 points par rapport à la précédente promotion (27%).

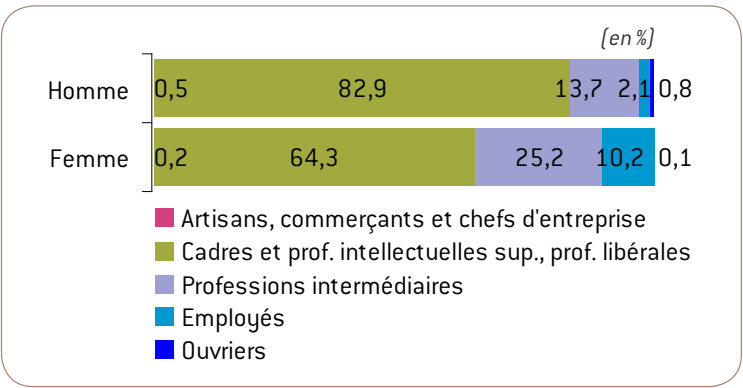
- Le tableau ci-dessous présente la catégorie socioprofessionnelle en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :
- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (64%)
 - Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (36%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,4%	-	0,3%	-
Cadres et professions intellectuelles supérieures	75%	52%	67,9%	↗ (+31%)
Professions intermédiaires	18,7%	26,5%	22,8%	↘ (-14%)
Employés	5,7%	20%	8,2%	↘ (-59%)
Ouvriers	0,2%	1,5%	0,8%	↘ (-47%)
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé d'activité, le taux d'emplois « cadres » a augmenté de manière significative (+31%), passant de 52% pour le 1^{er} emploi à 67,9% pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des postes de catégorie « employés » a fortement diminué (-59%) pour atteindre 8,2% des emplois occupés 18 mois après l'obtention du Master. Nous pouvons donc en déduire que le changement d'emploi leur a permis d'améliorer leur statut. Toutefois, leur taux d'emploi « cadres » (67,9%) reste inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (75%).

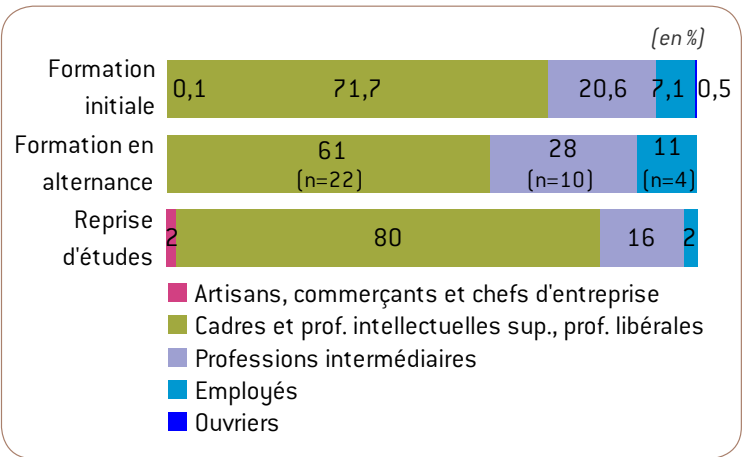
→ **Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.**

Ainsi, plus de 4 hommes sur 5 accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures » (82,9% contre 64,3% des femmes). Les femmes sont surreprésentées dans les emplois de type « profession intermédiaire » (25,2%) ou « employé » (10,2%).



→ **La catégorie socioprofessionnelle varie selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.**

Ainsi, l'accès au statut de « cadre » est plus fréquent chez les individus en reprise d'études (80% contre 71,7% pour les diplômés inscrits en formation initiale). Le taux d'emploi « cadre » est encore plus faible (61%) pour les diplômés ayant suivi leur Master par le biais de l'alternance. Toutefois, les effectifs concernés étant faibles, les résultats concernant ces diplômés sont présentés uniquement à titre d'information.



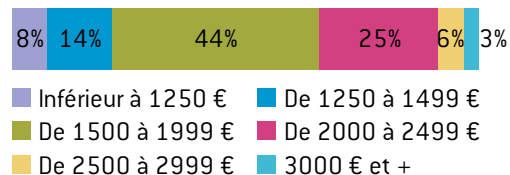
D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

18 mois après l'obtention du Master, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1800 €**, primes comprises (1700 € pour les diplômés 2006).

Le salaire net mensuel moyen atteint 1835 €.

Le salaire brut annuel médian, primes comprises, s'élève à 29000 € (moyenne : 29137 €).



→ Le tableau ci-dessous présente le salaire net mensuel médian en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (64%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (36%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Salaire net mensuel médian	1800 €	1500 €	1692,50 €	↗ (+13%) (+ 192,50 €)

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le salaire net mensuel médian a augmenté de 192,50 €, passant de 1500 € pour le 1^{er} emploi à 1692,50 € pour l'emploi exercé au moment de l'enquête. Néanmoins, malgré cette nette augmentation, leur salaire médian reste inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête (1800 €).

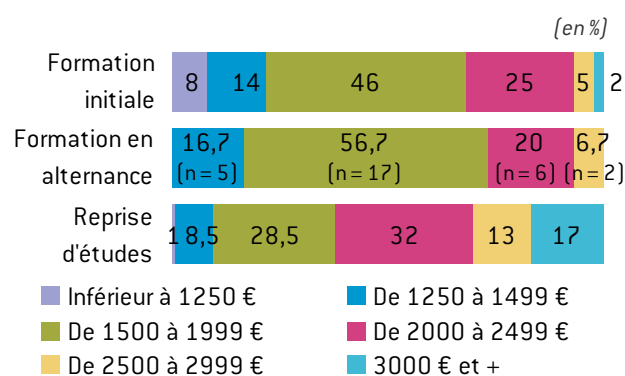
→ On observe de très nettes disparités selon le régime d'inscription en Master 2.

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de **1752 €**.

Chez les diplômés ayant suivi leur Master 2 dans le cadre d'une reprise d'études, il atteint **2100 €**.

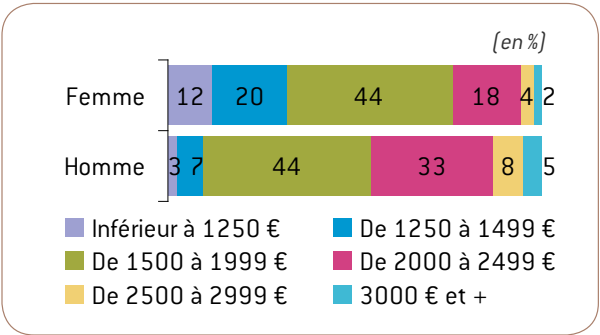
Chez les diplômés ayant choisi une formation en alternance, il s'élève à **1800 €**.

Toutefois, étant donné l'effectif réduit concernant les diplômés inscrits en formation en alternance, leurs résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.



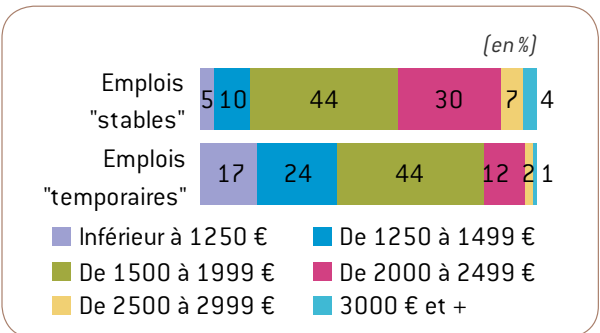
→ Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ».

10% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 €. Ce taux atteint 32% chez les femmes. Le salaire net mensuel médian pour un homme s'élève à **1900 €** (30000 € annuel, primes comprises) alors qu'il est seulement de **1643 €** (26000 € annuel, primes comprises) pour une femme.



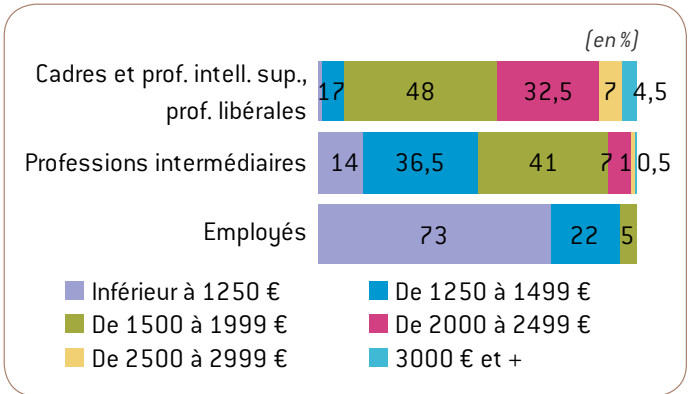
→ On observe des disparités salariales importantes selon le type de contrat de travail.

Le salaire net mensuel médian des diplômés en emploi « stable » atteint 1850 € alors que pour ceux en emploi « temporaire », il est de 1560 €.



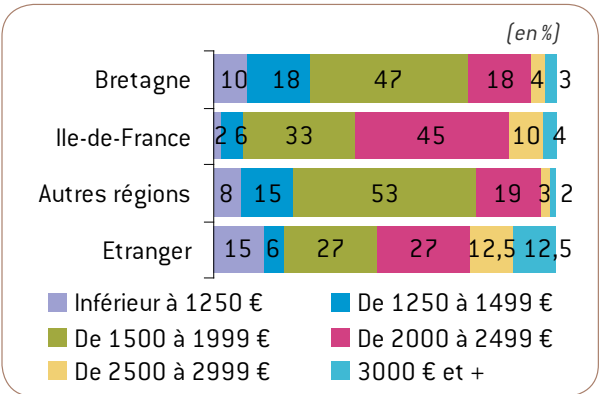
→ Le salaire net mensuel varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi.

Le salaire net mensuel médian des « cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales » s'élève à **1900 €**. Il atteint 1480 € pour la CSP « profession intermédiaire ». Il est seulement de 1140 € pour les « employés ».



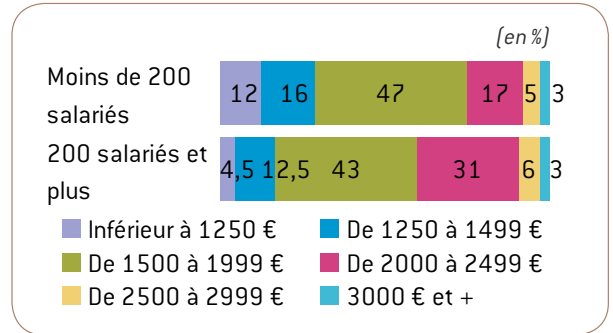
→ La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi.

Le salaire net mensuel médian atteint **2000 €** en Ile-de-France. Il s'élève également à 2000 € pour les diplômés travaillant à l'étranger. Il est de **1700 €** en Bretagne et 1700 € dans les autres régions.



→ **Le salaire net mensuel diffère selon la taille de l'établissement.**

Le salaire net mensuel médian est plus élevé dans les entreprises d'au moins 200 salariés où il atteint 1850 €. Il est de 1650 € dans une entreprise de moins de 200 salariés.



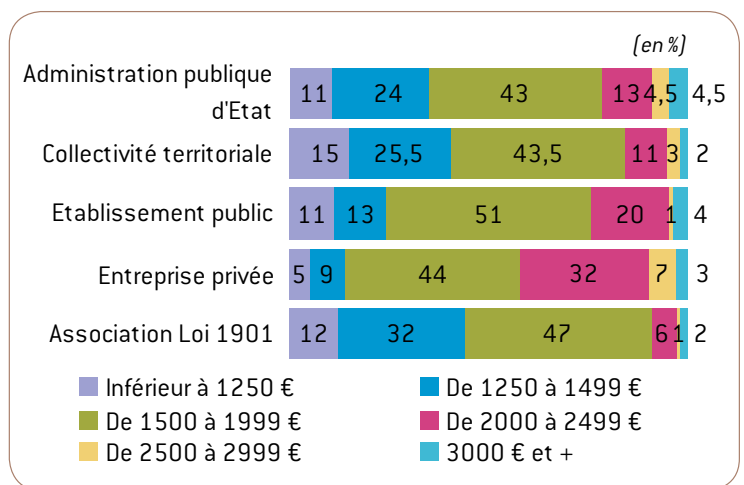
→ **On observe des différences de salaire importantes selon le type de structure.**

Les diplômés travaillant dans une entreprise privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 1875,50 €.

Dans le milieu associatif, le salaire net mensuel médian est plus faible 1500 €.

Dans le secteur public, le salaire net mensuel médian s'élève à 1600 € :

- 1585 € dans la fonction publique territoriale,
- 1600 € dans la fonction publique d'État,
- 1680,50 € dans les établissements publics.



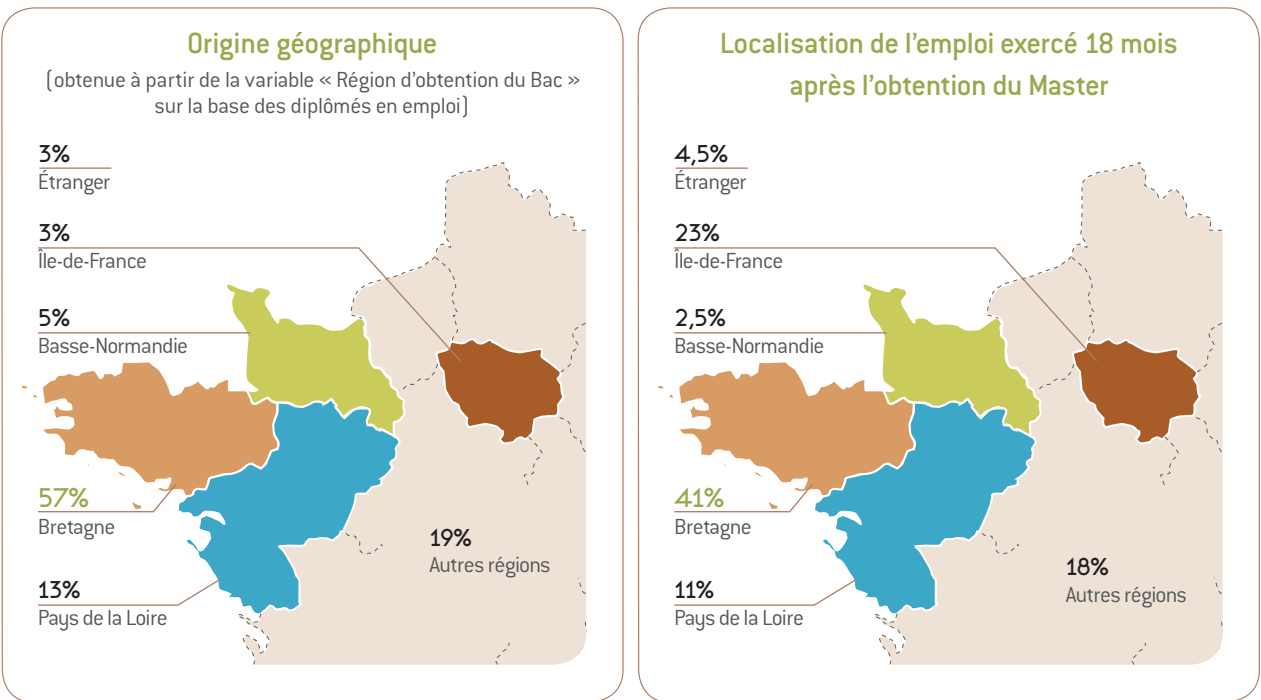
IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

18 mois après l'obtention de leur Master, **41%** des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**^[19] (42% pour les diplômés 2006).

Notons également que près d'1 diplômé sur 4 travaille en région parisienne (23%).

Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France. En effet, ils sont seulement 3% à en être originaire d'Ile-de-France (soit un solde migratoire positif de 20 points pour l'Ile-de-France).



→ Le tableau ci-dessous présente la localisation de l'emploi en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (64%),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (36%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

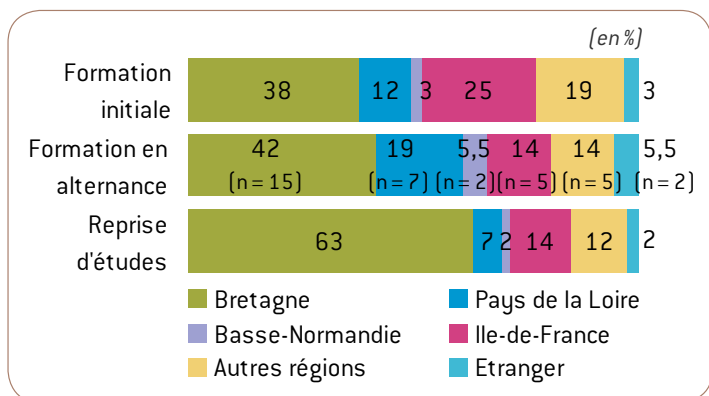
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Bretagne	40%	44%	42%	↘ [-5%]
Ile-de-France	25%	18%	20%	↗ [+11%]
Autres régions	31%	31%	33%	↗ [+6%]
Etranger	4%	7%	5%	↘ [-29%]
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant changé de poste, on note peu de différences entre la localisation du 1^{er} emploi et celle de l'emploi actuel. De la même façon, la localisation de l'emploi actuel varie peu selon que les diplômés ont conservé leur 1^{er} emploi ou qu'ils ont changé d'emploi. Seuls les emplois en région parisienne sont significativement plus élevés pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (25% contre 20% pour le groupe des diplômés ayant vécu une mobilité).

[19] Dont 19% en Ile-et-Vilaine, 10% dans le Finistère, 7% dans le Morbihan et 5% dans les Côtes-d'Armor.

→ Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Master.

63% des diplômés inscrits en Master dans le cadre d'une reprise d'études travaillent en Bretagne (contre 38% pour les formations initiales). A l'inverse, les diplômés issus de la formation initiale sont plus nombreux à travailler en dehors de la Bretagne : ils sont notamment 25% à travailler en Ile-de-France (contre 14% pour les diplômés issus de la reprise d'études).



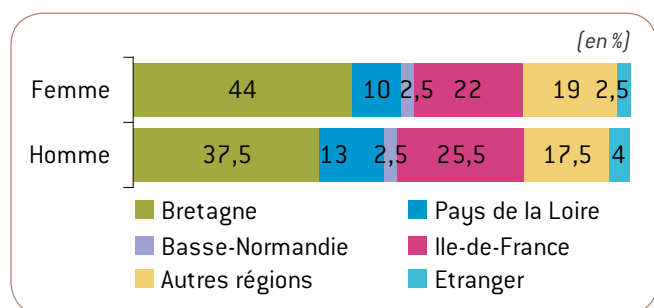
Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

- Les diplômés inscrits dans le cadre d'une reprise d'études sont plus âgés⁽²⁰⁾. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.
- De plus, ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle avant l'entrée en 2^{ème} année de Master. Celle-ci les a probablement aidés à développer un réseau. Ces deux facteurs leur ont certainement permis de trouver rapidement un emploi au niveau local.

Bien que les effectifs soient faibles, il est intéressant de noter que les diplômés issus de la formation en alternance exercent leur emploi essentiellement en Bretagne (42%) ou dans une région limitrophe (24,5%) avec une très nette prédominance pour la région Pays de la Loire (15%).

→ On observe quelques disparités entre les hommes et les femmes.

Ainsi, les femmes sont plus nombreuses à travailler en Bretagne (44% contre 37,5% pour les hommes).



(20) Rappelons que leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 34 ans (24 ans pour les diplômés issus de la formation initiale).

→ Les conditions d'insertion 18 mois après l'obtention du Master diffèrent en fonction de la localisation de l'activité professionnelle⁽²¹⁾.

Caractéristiques \ Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Etranger	Ensemble
Type de contrat de travail					
Emplois stables	71%	80,7%	68,5%	54%	75%
Emplois temporaires	28%	19%	31%	21%	24%
Autre	1%	0,3%	0,5%	25%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Temps de travail					
Temps complet	90%	95%	93%	96%	92%
Temps partiel	10%	5%	7%	4%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles					
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,5%		0,5%		0,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	65%	84%	72%	81%	72%
Professions intermédiaires	25%	11,5%	21%	9,5%	20%
Employés	9%	4%	6%	9,5%	7%
Ouvriers	0,5%	0,5%	0,5%		0,5%
Total	100%	100%	100%		100%
Salaire					
Salaire net mensuel médian (primes comprises)	1700 €	2000 €	1700 €	2000 €	1800 €

Il semble que la mobilité géographique améliore les conditions d'emplois. En effet, les jeunes diplômés qui travaillent en dehors de la Bretagne, et notamment ceux installés en Ile-de-France, accèdent plus fréquemment au statut « cadre ».

Travailler en région parisienne n'a pas seulement des répercussions bénéfiques sur la rémunération. Cela a également des conséquences positives sur la stabilité de l'emploi (80,7% d'emplois stables), le temps de travail (95% de temps complet) et l'accès au statut « cadre » (74% d'emplois « cadres »).

(21) Dans le tableau suivant, les régions Pays de la Loire et Basse-Normandie sont regroupées dans l'item « autres régions ».

B. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

Nous faisons ici référence à la classification de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

Plus de 4 diplômés sur 10 [42,8%] travaillent dans le domaine « **Immobilier, location et services aux entreprises** », avec une prédominance pour les domaines « Activités informatiques » [13%], « Activités financières » [8,6%] et « Activités de conseil, d'études » [5,4%].

11,4% exercent leur emploi dans le domaine « Industrie manufacturière ».

Le secteur « Administration publique (hors éducation) » emploie 10,6% des diplômés.

10% travaillent dans le domaine « Santé et action sociale ».

Domaines d'activité de l'employeur	
<i>Activités informatiques</i>	13%
Industries manufacturières	11,4%
Administration publique (hors éducation)	10,6%
Santé et action sociale	10%
<i>Activités financières</i>	8,6%
Services collectifs, sociaux et personnels	6,8%
<i>Activités de conseil, d'études</i>	5,4%
Education	5,3%
Commerce - réparations automobile et d'articles domestiques	4,6%
Transports et communications	3,8%
<i>Recherche et développement</i>	3,7%
Construction	2,9%
<i>Autres services aux entreprises</i>	2,6%
<i>Publicité, communication, marketing, institut de sondage</i>	2,3%
<i>Activités d'architecture et d'ingénierie</i>	2,2%
<i>Activités comptables</i>	1,8%
<i>Activités juridiques</i>	1,7%
<i>Activités immobilières</i>	1,5%
Agriculture, chasse, sylviculture	0,6%
Hôtels et restaurants	0,6%
Industries extractives	0,3%
Pêche, aquaculture	0,2%
Activités extra-territoriales	0,1%
Total	100%

Figurent en italique les sous-groupes qui se rapportent au domaine « Immobilier, location et services aux entreprises ».

→ Certains domaines d'activité sont surreprésentés en fonction de la localisation de l'emploi :

- En Bretagne, il s'agit des domaines « Activités informatiques », « Administration publique », « Education » et « Activités comptable ».
- En Ile-de-France, nous trouvons les domaines « Activités informatiques », « Publicité, communication, marketing, institut de sondage », « Activités de conseil et d'études » et « Activités juridiques ».
- À l'étranger, ce sont les domaines « Activités informatiques » et « Activités juridiques ».

→ D'autre part, la stabilité de l'emploi varie nettement en fonction des différents domaines d'activités.

Ainsi, dans les domaines d'activité économique suivants, le taux d'emplois « stables » dépasse les 85% :

- « Activités comptables » { 100% d'emplois « stables » },
- « Activités immobilières » { 96% },
- « Construction » { 96% },
- « Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques » { 93% },
- « Activités informatiques » { 93% },
- « Activités d'architecture et d'ingénierie » { 89,5% },
- « Activités de conseil et d'études » { 89% },
- « Transports et communications » { 87,5% },
- « Publicité, communication, marketing, institut de sondage » { 87% },
- « Activités financières » { 87% },
- « Autres services aux entreprises » { 87% }.

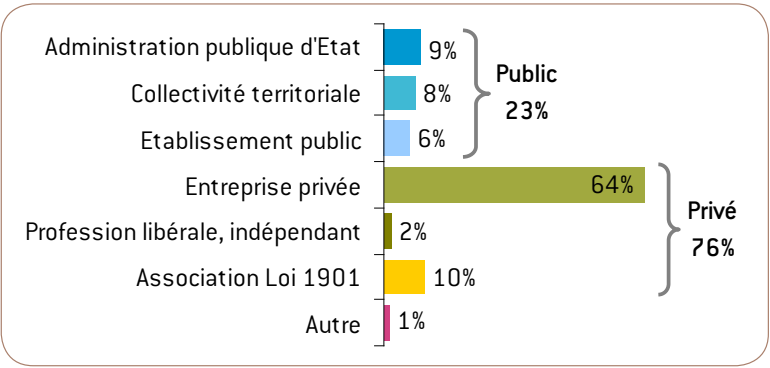
À l'inverse, le taux d'emplois « temporaires » est nettement plus élevé dans les domaines suivants :

- « Education » { 67% d'emplois « temporaires » },
- « Administration publique » { 66% },
- « Recherche et développement » { 51% },
- « Services collectifs sociaux et personnels » { 46% },
- « Santé et action sociale » { 44% }.

C. STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

76% des répondants travaillent dans le **secteur privé** et 23% dans le secteur public.

Les entreprises privées sont le principal employeur (64%) des jeunes diplômés de Master professionnel. Ensuite, nous trouvons le milieu associatif (10%), la fonction publique d'Etat (9%) et les collectivités territoriales (8%).

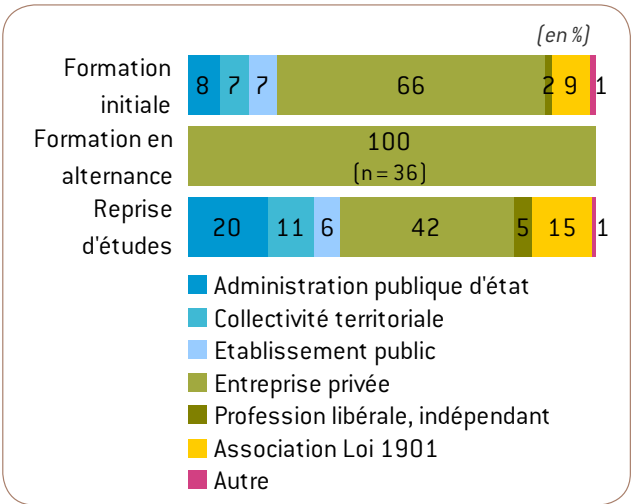


→ On observe des disparités selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.

66% des diplômés issus de la formation initiale travaillent dans une entreprise privée. Ce taux atteint seulement 42% pour les diplômés ayant repris des études.

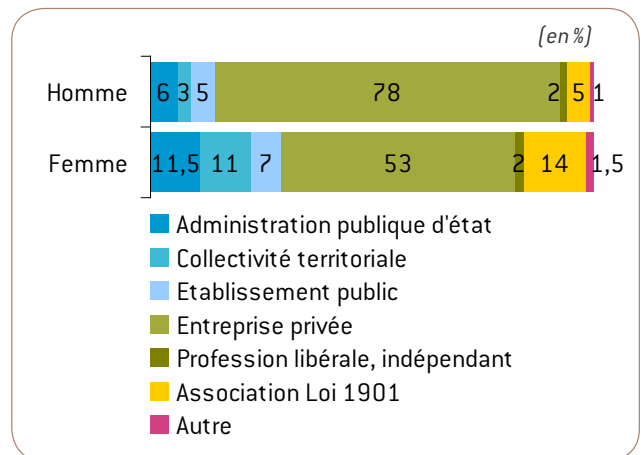
Ces derniers sont par ailleurs surreprésentés dans la fonction publique d'Etat (20%), dans les associations (15%) et dans les collectivités territoriales (11%).

Bien que les effectifs concernés soient faibles, il convient de noter que tous les diplômés issus de la formation en alternance exercent leur emploi dans une entreprise privée.



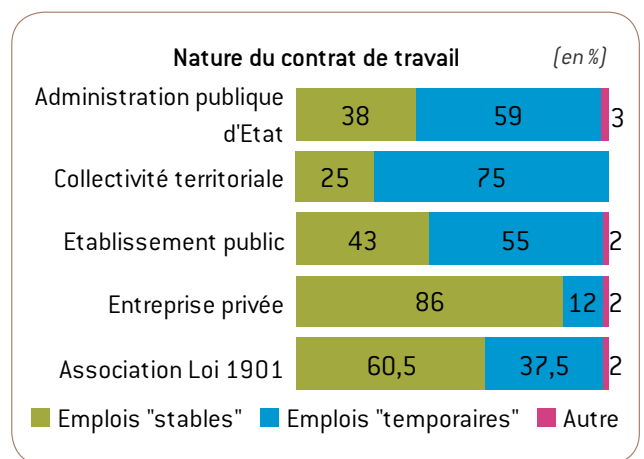
→ Des disparités s'observent également entre les hommes et les femmes.

Ainsi, 78% des hommes travaillent dans une entreprise privée. Ce taux est nettement plus faible chez les femmes (53%). Ces dernières sont surreprésentées dans le milieu associatif (14% contre 5% pour les hommes). De plus, près de 3 femmes sur 10 (29,5%) travaillent dans le secteur public contre seulement 14% des hommes.



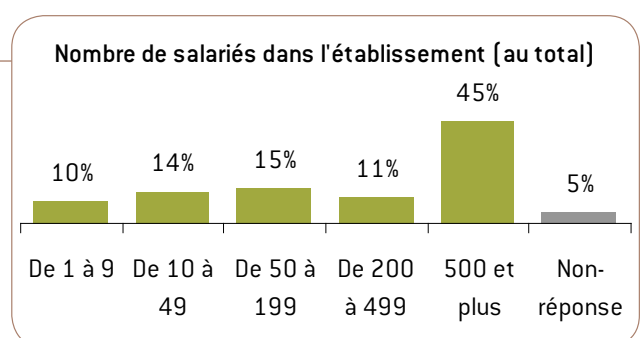
→ La stabilité de l'emploi varie nettement entre les différentes structures.

Les emplois « stables » sont majoritaires dans les entreprises privées (86%) et dans le milieu associatif (60,5%). La proportion est inversée dans le secteur public où les emplois « temporaires » prédominent. C'est dans la fonction publique territoriale que les emplois « temporaires » sont les plus fréquents puisqu'ils concernent 3 diplômés sur 4.



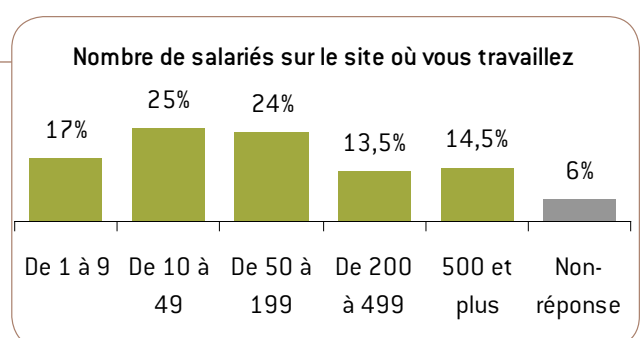
D. TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Près de la moitié des diplômés (45%) travaille dans une **entreprise qui compte au moins 500 salariés**. 24% des diplômés travaillent dans une structure de moins de 50 salariés.



E. TAILLE DU SITE

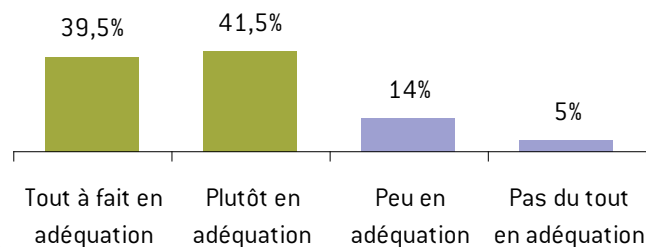
42% des diplômés travaillent sur un **site regroupant moins de 50 salariés**. Près d'un quart des diplômés travaillent sur un site comprenant entre 50 et 199 salariés.



V // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DU MASTER

Pour **81%** des diplômés, l'emploi exercé au moment de l'enquête **est en adéquation avec la spécialité du Master** (« tout à fait en adéquation » pour 39,5% et « plutôt en adéquation » pour 41,5%).

Votre emploi actuel est-il en adéquation avec la spécialité de votre Master ?



→ On n'observe aucune disparité selon le régime d'inscription en Master, ni selon la variable « sexe ».

→ **En revanche, le taux d'adéquation entre l'emploi et la formation de Master est fortement lié aux conditions d'exercice de l'emploi.**

En effet, si 85% des « cadres » et 78% des « professions intermédiaires » considèrent que leur emploi est en adéquation avec leur formation de Master, ce taux chute à 52% chez les « employés ».

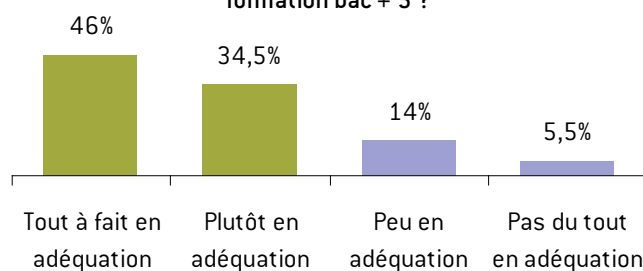
Il atteint 81,5% pour les diplômés travaillant à temps complet (contre 77% pour ceux à temps partiel).

Il s'élève à 84% pour les répondants percevant un salaire d'au moins 2000 € contre 65% pour ceux gagnant moins de 1250 €.

VI // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

80,5% des diplômés considèrent que l'emploi exercé au moment de l'enquête **est en adéquation avec leur niveau de formation** (« tout à fait en adéquation » pour 46% et « plutôt en adéquation » pour 34,5%).

Votre emploi actuel est-il en adéquation avec le niveau de formation bac + 5 ?



→ On n'observe aucune disparité selon le régime d'inscription en 2^{ème} année de Master.

→ **Toutefois, le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation varie en fonction de la variable « sexe ».**

En effet, 84% des hommes considèrent que l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec leur niveau de formation contre 78% des femmes.

→ **De même, on relève de nettes disparités en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi.**

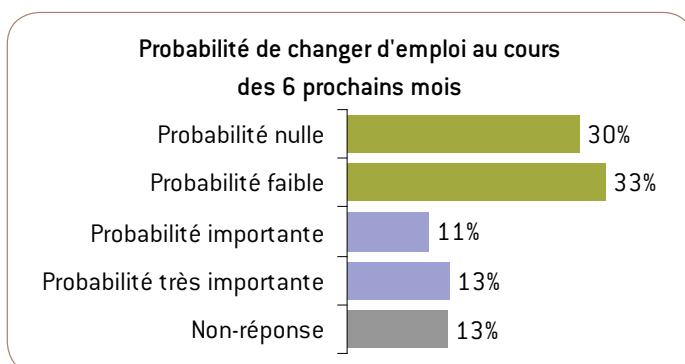
En effet, si 91% des « cadres » et 62% des « professions intermédiaires » considèrent que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation, ce taux chute à 25,5% chez les « employés ».

VII // PROJECTION À 6 MOIS CONCERNANT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

3 diplômés sur 10 n'envisagent pas de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête (« probabilité nulle »).

En revanche, près d'un quart des diplômés (24%) considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».

Notons tout de même le taux élevé de non-réponse à cette question (13%) qui peut biaiser ces résultats.



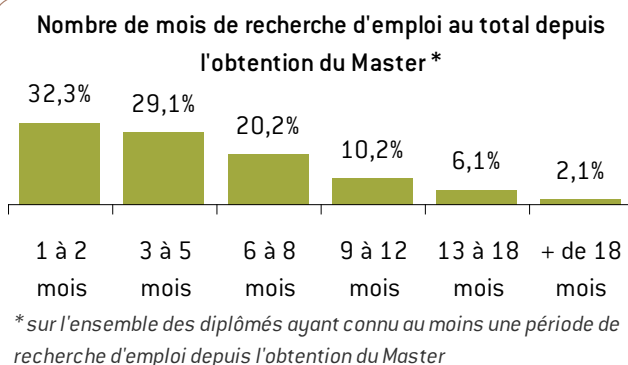
Chapitre V

RECHERCHE
D'EMPLOI

I // LA RECHERCHE D'EMPLOI DEPUIS L'OBTENTION DU MASTER

Sur l'ensemble des répondants à cette enquête, 41% déclarent qu'ils n'ont pas été en recherche d'emploi depuis l'obtention du Master.

Pour la majorité des diplômés ayant connu au moins une période de recherche d'emploi depuis l'obtention du Master (81,6%), la durée globale de recherche d'emploi est inférieure à 9 mois.



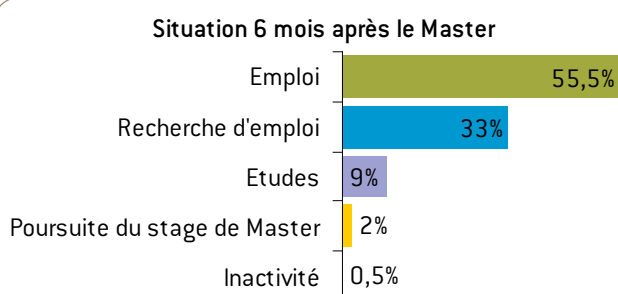
II // LA RECHERCHE D'EMPLOI 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

29,5% des diplômés déclarent être à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention du Master. Parmi eux, 34% n'exercent aucune activité professionnelle et sont donc exclusivement à la recherche d'un emploi (209 individus). Les autres exercent une autre activité en parallèle de leur recherche d'emploi :

- 60% occupent un poste et recherchent un nouvel emploi,
- 6% sont parallèlement en poursuite d'études.

Les données suivantes portent sur les 209 diplômés sans emploi et à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention du Master.

33% des diplômés en recherche d'emploi étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Master.
55,5% exerçaient un emploi.

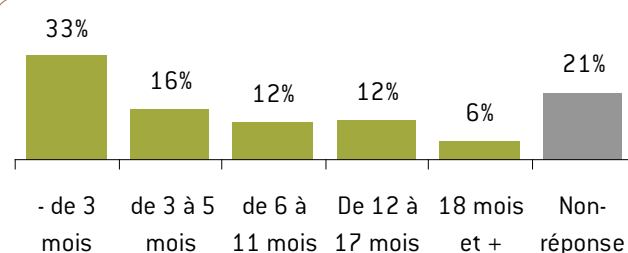


A. DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

49% recherchent un emploi depuis moins de 6 mois, dont 33% depuis moins de 3 mois.

Pour 18% des individus, la période de chômage est supérieure ou égale à 12 mois.

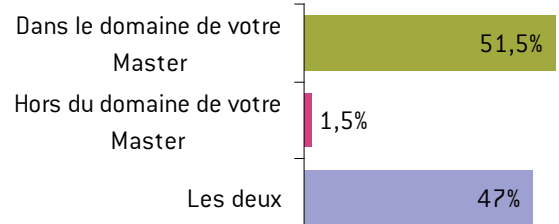
Toutefois, ces résultats sont à lire avec précaution étant donné le taux élevé de non-réponse.



B. DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

51,5% des répondants ciblent leurs recherches dans le domaine de spécialité de leur Master.

47% recherchent un emploi à la fois dans le domaine de spécialité du Master et en dehors de leur domaine.

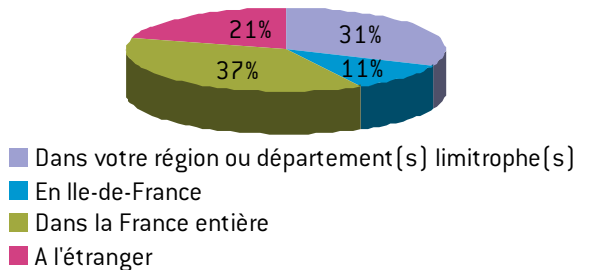


C. PÉRIMÈTRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

31% des demandeurs d'emploi limitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s).

37% élargissent leurs recherches à la France entière.

21% effectuent leur recherche d'emploi à l'étranger.



D. ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'EMPLOI

93,5% des diplômés en recherche d'emploi sont inscrits au Pôle emploi au moment de l'enquête.

27% sont inscrits dans un autre organisme : il s'agit principalement de l'APEC et dans une moindre mesure de la Mission locale.

72% bénéficient d'un accompagnement à la recherche d'emploi, principalement via le Pôle emploi et l'APEC.

CONCLUSION

3021 diplômés de la promotion 2006-2007 de Master professionnel ont été interrogés **18 mois après l'obtention du diplôme**. 2162 individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponse de 72%**.

La population répondante est composée de 57% de femmes et 43% d'hommes.

85% des diplômés ont suivi leur 2^{ème} année de Master au titre de la formation initiale. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 24 ans.

13% se sont inscrits en 2^{ème} année de Master dans le cadre d'une reprise d'études. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 34 ans.

2% ont suivi leur Master dans le cadre d'une formation en alternance. Leur âge médian lors de l'obtention du Master était de 24 ans.

Le taux d'emploi est passé de 73% 6 mois après le Master à 81% 18 mois après, enregistrant ainsi une hausse de 11%. 6 mois après l'obtention du Master, 14% des diplômés étaient en recherche d'emploi. 18 mois après, le taux de recherche d'emploi atteint 10%, soit une diminution de 29%.

On note une baisse sensible du taux de diplômés en emploi (-5%) par rapport à la promotion 2005-2006. Cette diminution est à mettre en corrélation avec la situation du marché de l'emploi. En effet, comme le souligne l'APEC dans son étude publiée en 2009, les diplômés 2007 se sont présentés sur le marché de l'emploi « dans un contexte de crise économique »^[22].

Notons également que les données de l'étude réalisée par la DIRECCTE^[23] sur le marché de l'emploi des jeunes confortent ce constat. En effet, d'après les indicateurs relevés dans cette analyse, on assiste, à partir de mai 2008, à une dégradation du marché du travail : augmentation de la demande d'emploi, hausse du taux de chômage, diminution du volume de travail temporaire ...

En revanche, les conditions d'emploi des diplômés 2007 ne se sont pas détériorées par rapport aux diplômés 2006. Leur salaire net mensuel médian a notamment progressé de 100 € : il atteint 1800 € pour les diplômés 2007 contre 1700 € pour les diplômés 2006].

12% des diplômés ont poursuivi des études après le Master, soit 268 individus. Parmi eux, 130 répondants ont poursuivi deux années d'études (en 2007-2008 et en 2008-2009). En 2008-2009, 42 étaient inscrits en Doctorat. 28 préparaient le CAPA ou le concours de la magistrature. 23 préparaient le Diplôme supérieur du notariat.

67% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention du Master professionnel.

Le **stage** (21%), la réponse à une **annonce** (20%) et l'envoi d'une **candidature spontanée** (19%) sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 18 mois.

Le **taux d'emploi « stable »** atteint **71%**.

93% des diplômés travaillent à **temps complet**.

72% des diplômés accèdent au statut « **cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales** ».

20% appartiennent à la CSP « profession intermédiaire ».

18 mois après l'obtention du Master professionnel, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1800 €, primes comprises**.

41% des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**.

Si 64% des diplômés exercent toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête, 36% ont occupé plusieurs emplois. Pour ces derniers, les conditions d'exercice du 1^{er} poste étaient moins favorables : seulement 28% de diplômés en emplois « stables », 52% de « cadres et professions intellectuelles supérieures » et un salaire net mensuel médian de 1500 €.

[22] APEC- L'insertion professionnelle des jeunes diplômés : promotion 2007, « Les études de l'emploi cadre », décembre 2009.

[23] Vous retrouverez l'intégralité de cette étude en annexe 1, p 79.

Le changement d'emploi leur a permis d'améliorer significativement leurs conditions d'insertion et de se rapprocher du niveau des diplômés ayant occupé un seul emploi. Leur salaire net mensuel médian a notamment progressé de 192,50 €.

Leurs conditions d'insertion professionnelle restent néanmoins moins satisfaisantes que pour les diplômés ayant conservé leur 1^{er} emploi.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi	
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois
Part des emplois « stables »	81%	28%	55%
Part des emplois à temps complet	94%	87%	90%
Part des « Cadres et professions intellectuelles supérieures »	75%	52%	67,9%
Salaire net mensuel médian	1800 €	1500 €	1692,50 €
Part des emplois localisés en Bretagne	40%	44%	42%
Total	100%	100%	100%

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »^[24], « Domaine de formation »^[25].

→ Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la catégorie socioprofessionnelle et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1900 €. Celui des femmes atteint seulement 1643 €. Ces disparités sont toutefois à mettre en relation avec les choix en matière de domaines de formation. En effet, les hommes sont surreprésentés dans les domaines « Sciences et technologies » (93% d'hommes) et « Mathématiques - Informatique » (71%). Or, ces domaines offrent des conditions d'insertion professionnelle nettement supérieures à la moyenne régionale. De même, ils sont moins nombreux à travailler dans le secteur public (14% contre 29,5% pour les femmes) qui propose souvent des contrats plus précaires (emploi temporaire, salaire moins élevé).

→ Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (taux d'emploi stable supérieur à 66%, taux d'emploi « cadre » supérieur ou égal à 73%, salaire net mensuel médian supérieur à 1700 €) sont issus des secteurs :

- « Mathématiques - Informatique »,
- « Sciences et technologies »,
- « Économie - Gestion »,
- « Physique - Chimie »,
- « Droit - Sciences politiques ».

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable :

- « Activités physiques et sportives »,
- « Sciences humaines et sociales »,
- « Arts - Communication »,
- « Lettres - Langues »,
- « Biologie - Santé »,
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement ».

[24] Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « sexe ».

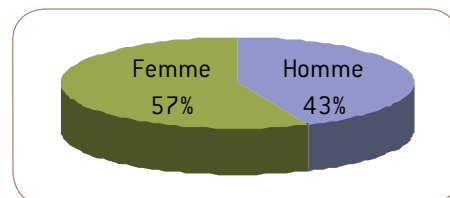
[25] Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « domaine de formation ».

ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

2162 diplômés ont participé à l'enquête, soit 1225 femmes (57%) et 937 hommes (43%).

Les femmes représentent que 55% de la population interrogée.

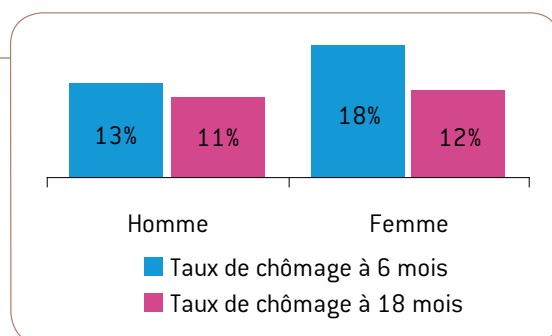


TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage à 6 mois varie fortement en fonction de la variable « sexe ».

En effet, le taux de chômage des femmes est nettement supérieur à celui des hommes (18% vs. 13%).

En revanche, on observe peu de disparités à 18 mois.



LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

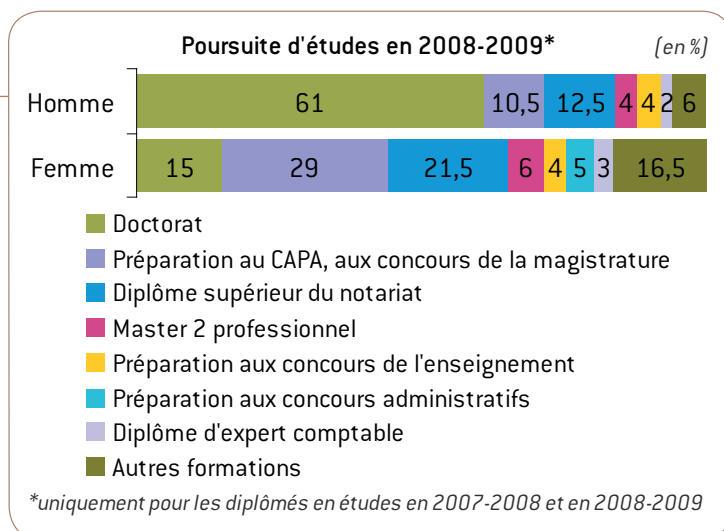
On observe peu de variation du taux de poursuite d'études selon la variable « sexe » (12% de poursuite d'études chez les hommes et 13% chez les femmes).

TYPES D'ÉTUDES POURSUIVIES EN 2008-2009 (N + 2)

Parmi les diplômés en poursuite d'études pendant 2 années (en 2007-2008 et en 2008-2009), les hommes sont plus nombreux à s'inscrire en Doctorat : 61% contre 15% des femmes.

Ces dernières s'orientent davantage vers des formations juridiques. Elles sont 29% à préparer le CAPA ou les concours de la magistrature (10,5% pour les hommes) et 21,5% poursuivent pour obtenir le Diplôme supérieur du notariat (12,5% pour les hommes).

Toutefois, il convient de relativiser ces résultats étant donné que le secteur de formation « Droit - Sciences politiques » est composé de 69% de femmes. De même, c'est dans ce secteur de formation que le taux de poursuite d'études est le plus élevé (43,5%).

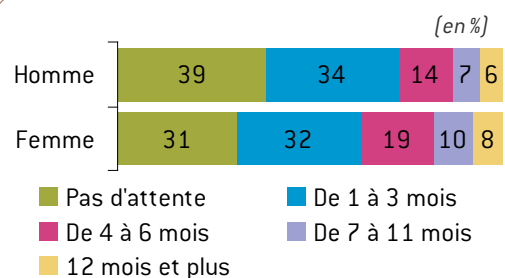


NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS LE MASTER

Le nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Master diffère en fonction de la variable « sexe ». En effet, 71% des hommes exercent toujours leur 1^{er} emploi 18 mois après l'obtention du Master contre 58% des femmes.

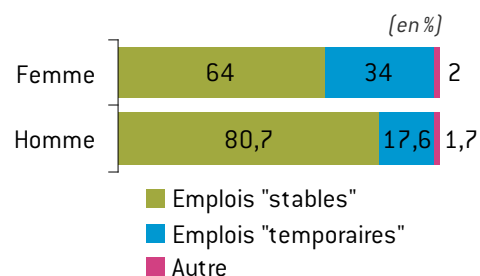
TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI

Le temps de latence du 1^{er} emploi⁽²⁶⁾ varie selon la variable « sexe ». 73% des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention du Master (63% pour les femmes). Notons que 39% des hommes ont accédé à leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master contre 31% des femmes).



NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

La nature du contrat de travail varie nettement en fonction du genre. Ainsi, 80,7% des hommes occupent un emploi « stable ». Ce taux est nettement plus faible pour les femmes (64%).



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

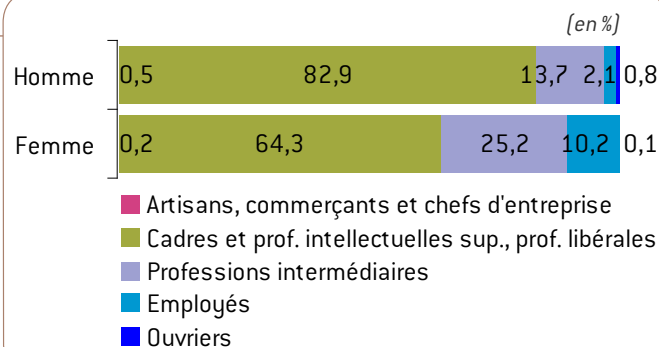
On constate des différences importantes selon le genre.

En effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 10%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 79% sont exercés par une femme.

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

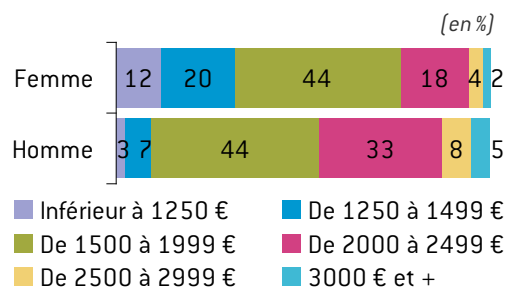
Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes. Ainsi, plus de 4 hommes sur 5 accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures » (82,9% contre 64,3% des femmes). Les femmes sont surreprésentées dans les emplois de type « profession intermédiaire » (25,2%) ou « employé » (10,2%).



SALAIRE NET MENSUEL

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 10% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 €. Ce taux atteint 32% chez les femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme s'élève à 1900 € (30000 € annuel, primes comprises) alors qu'il est seulement de 1643 € (26000 € annuel, primes comprises) pour une femme.



(26) Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement. Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYEUR

On observe des disparités importantes au niveau des secteurs d'activité en fonction de la variable « sexe ».

Les hommes sont surreprésentés dans les secteurs suivants :

- « Immobilier, location et services aux entreprises » : 52,5% des hommes travaillent dans ce secteur (contre 30,7% des femmes) dont 22,6% dans le secteur « Activités informatiques » (contre 5,3% des femmes), 4,8% dans la « Recherche et développement » (2,8% pour les femmes) et 3,5% dans les « Activités d'architecture et d'ingénierie » (1,3% pour les femmes),
- « Construction » (5,2% des hommes contre 1,2% des femmes),
- « Transports et communications » (4,8% des hommes contre 2,9% des femmes).

Les secteurs où les femmes prédominent sont :

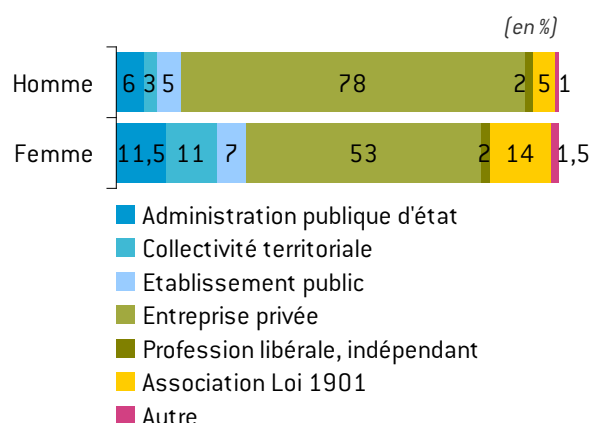
- « Santé et action sociale » : 14,7% des femmes exercent dans ce secteur contre 4% des hommes,
- « Administration publique » (13,8% des femmes contre 6,4% pour les hommes),
- « Services collectifs, sociaux et personnels » (8,8% des femmes contre 4,3% des hommes),
- « Education » (6,5% des femmes contre 3,9% des hommes),
- « Commerce - Réparation d'automobiles et d'articles domestiques » (5,7% des femmes contre 3,2% des hommes).

Dans les autres secteurs, les disparités sont nettement moins marquées.

TYPE DE STRUCTURE

Des disparités s'observent également entre les hommes et les femmes.

Ainsi, 78% des hommes travaillent dans une entreprise privée. Ce taux est nettement plus faible chez les femmes (53%). Ces dernières sont surreprésentées dans le milieu associatif (14% contre 5% pour les hommes). De plus, près de 3 femmes sur 10 (29,5%) travaillent dans le secteur public contre seulement 14% des hommes.



ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE NIVEAU DE FORMATION

Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation varie en fonction de la variable « sexe ». En effet, 84% des hommes considèrent que l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec leur niveau de formation contre 78% des femmes.

En revanche, on n'observe pas de disparités concernant l'adéquation entre l'emploi et la spécialité du Master.

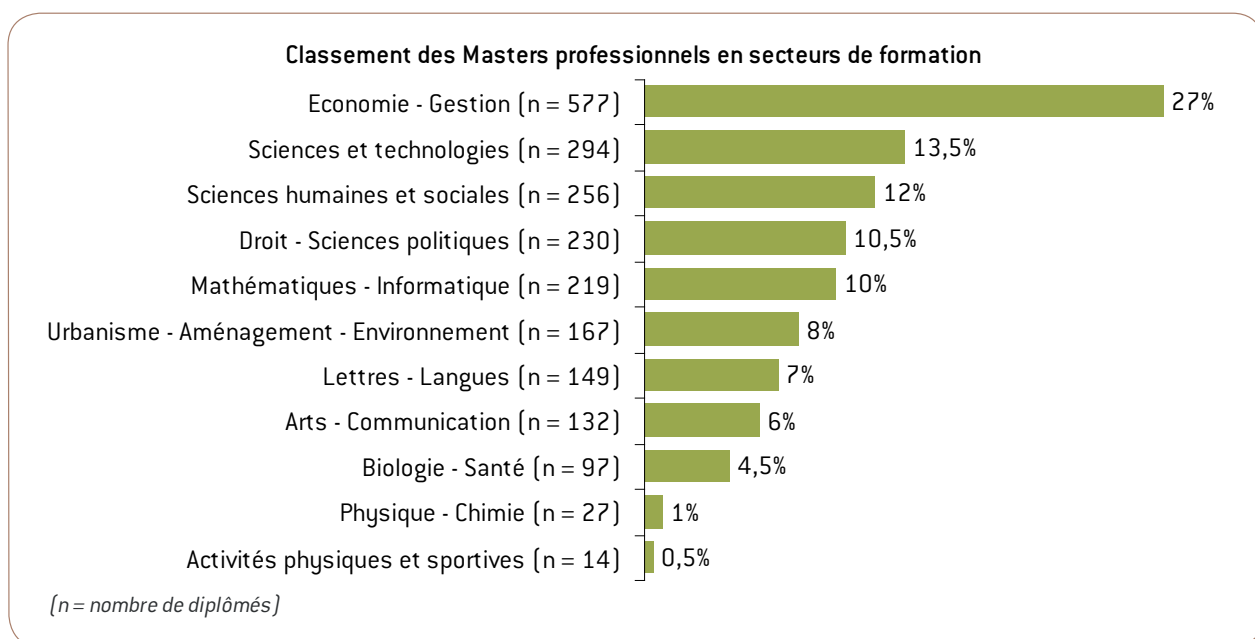
EN CONCLUSION ...

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- en effet, seuls 3% travaillent à temps partiel (10% pour les femmes),
- 82,9% accèdent au statut « cadre » (contre seulement 64,3% des femmes),
- 80,7% occupent un emploi « stable » (contre 64% pour les femmes),
- leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 257€).

ZOOM SUR LA VARIABLE « DOMAINE DE FORMATION DU MASTER »

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 157 spécialités de Master professionnel en 11 secteurs de formation^[27].



Le secteur de formation « Économie - Gestion » totalise le plus grand nombre de diplômés (577 soit 27% des répondants).

Ensuite, les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectifs sont :

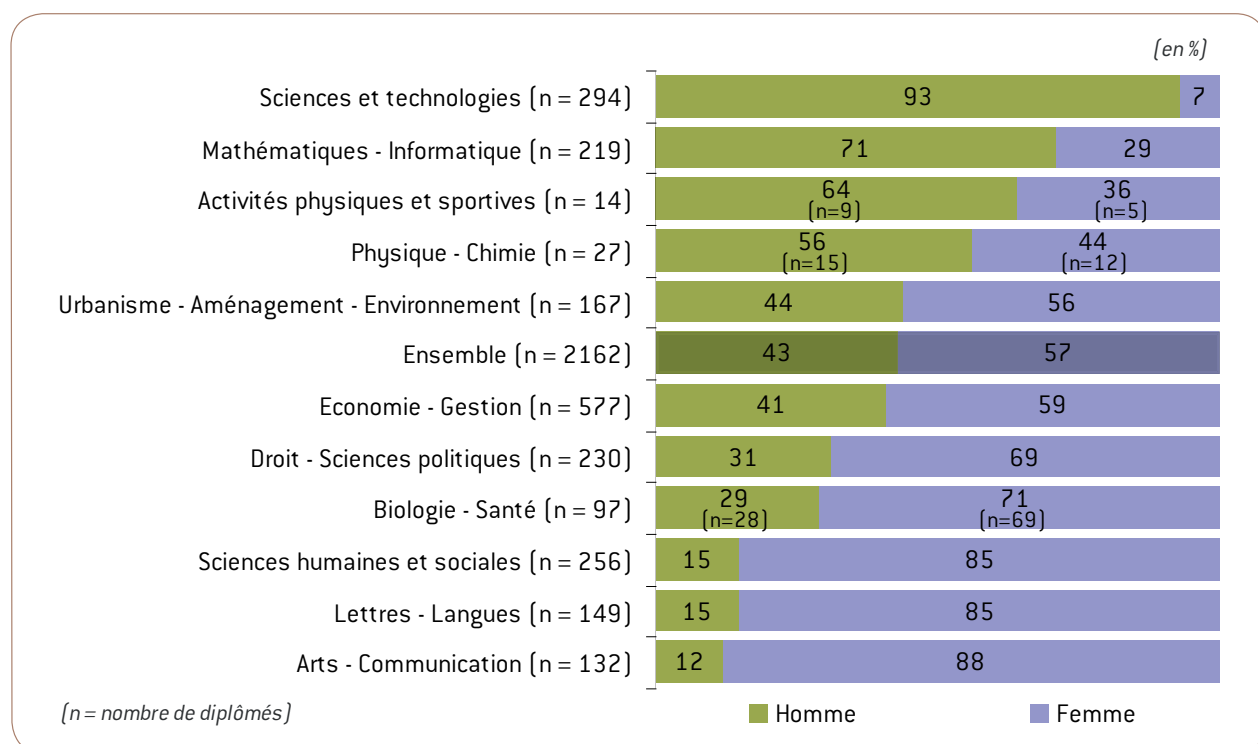
- « Sciences et technologies » (294 individus soit 13,5% des répondants),
- « Sciences humaines et sociales » (256 individus soit 12%),
- « Droit - Sciences politiques » (230 individus soit 10,5%),
- « Mathématiques - Informatique » (219 individus soit 10%).

Les secteurs « Physique - Chimie » et « Activités physiques et sportives » comptent à eux deux seulement 41 individus (soit 1,5% des répondants).

Nous avons examiné les principales variables de cette étude en fonction des domaines de formation.

[27] Nous avons réalisé une fiche pour chaque secteur de formation. Y sont présentés les intitulés de Master 2 ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.

VARIABLE « SEXE »



Si, sur l'ensemble, la majorité des répondants sont des femmes, la répartition homme-femme est inversée dans les 3 secteurs de formation suivants où les hommes prédominent :

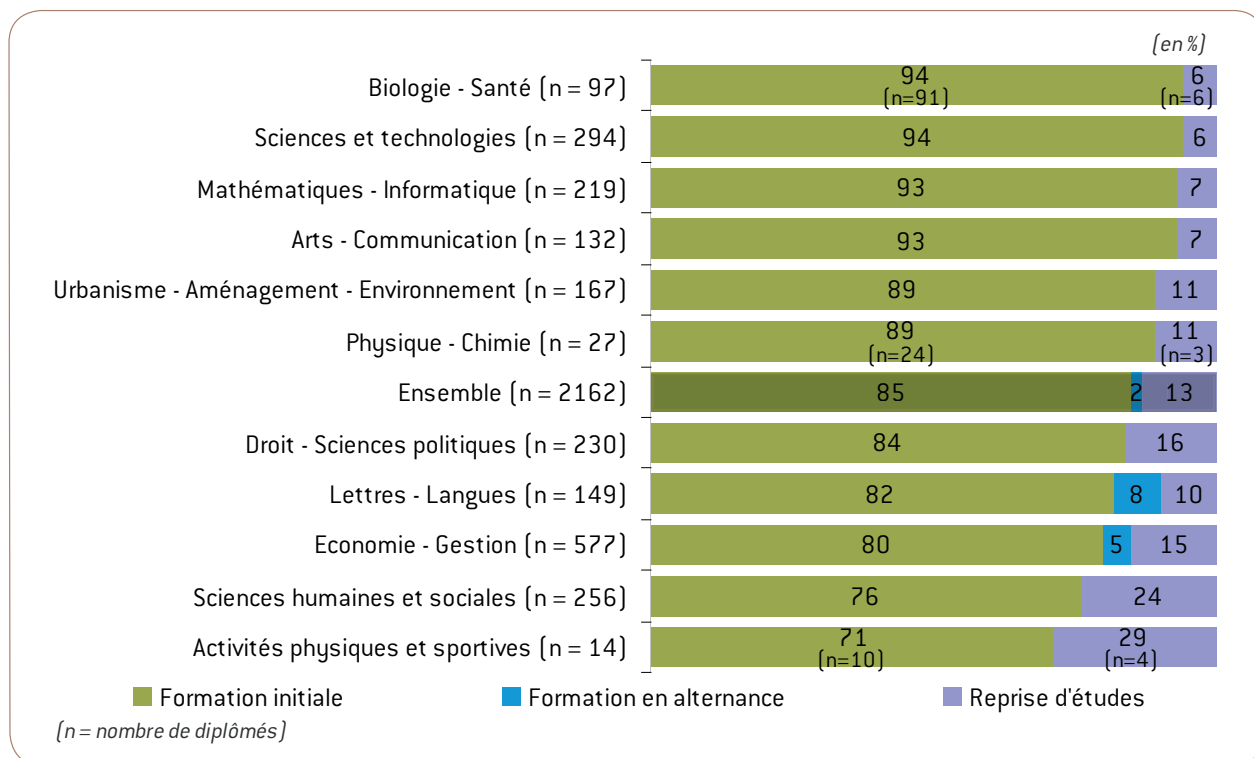
- « Sciences et technologies » (93% d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (71%),
- « Activités physiques et sportives » (64% mais seulement 9 individus concernés),
- « Physique - Chimie » (56% mais seulement 9 individus concernés).

En revanche, plus de deux-tiers des répondants sont des femmes dans les 5 domaines suivants :

- « Arts - Communication » (88%),
- « Lettres - Langues » (85%),
- « Sciences humaines et sociales » (85%),
- « Biologie - Santé » (71% mais seulement 69 individus concernés),
- « Droit - Sciences politiques » (69%).

RÉGIME D'INSCRIPTION EN MASTER 2

Le régime d'inscription en Master varie en fonction des secteurs de formation.



Plus de 9 diplômés sur 10 étaient inscrits en formation initiale dans les domaines suivants :

- « Biologie - Santé » (94% mais seulement 91 individus concernés),
- « Sciences et technologies » (94% d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (93%),
- « Arts - Communication » (93%).

L'inscription en formation initiale est majoritaire dans tous les secteurs. Toutefois, 2 d'entre eux se distinguent par leur taux élevé de diplômés inscrits dans le cadre d'une reprise d'études :

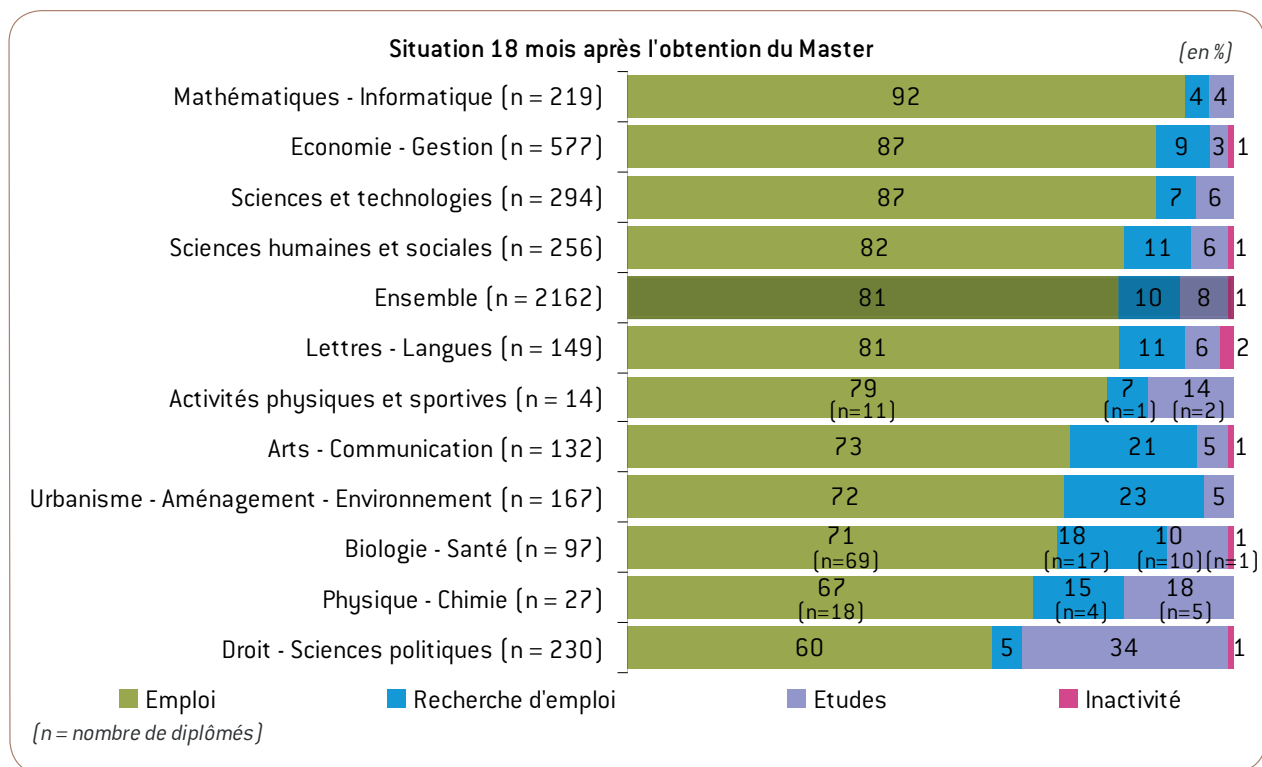
- « Sciences humaines et sociales » (24%),
- « Activités physiques et sportives » (29% mais seulement 4 individus concernés).

Les diplômés inscrits en alternance sont issus uniquement des 2 secteurs de formations :

- « Lettres - Langues » (8%),
- « Economie - Gestion » (5%).

SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

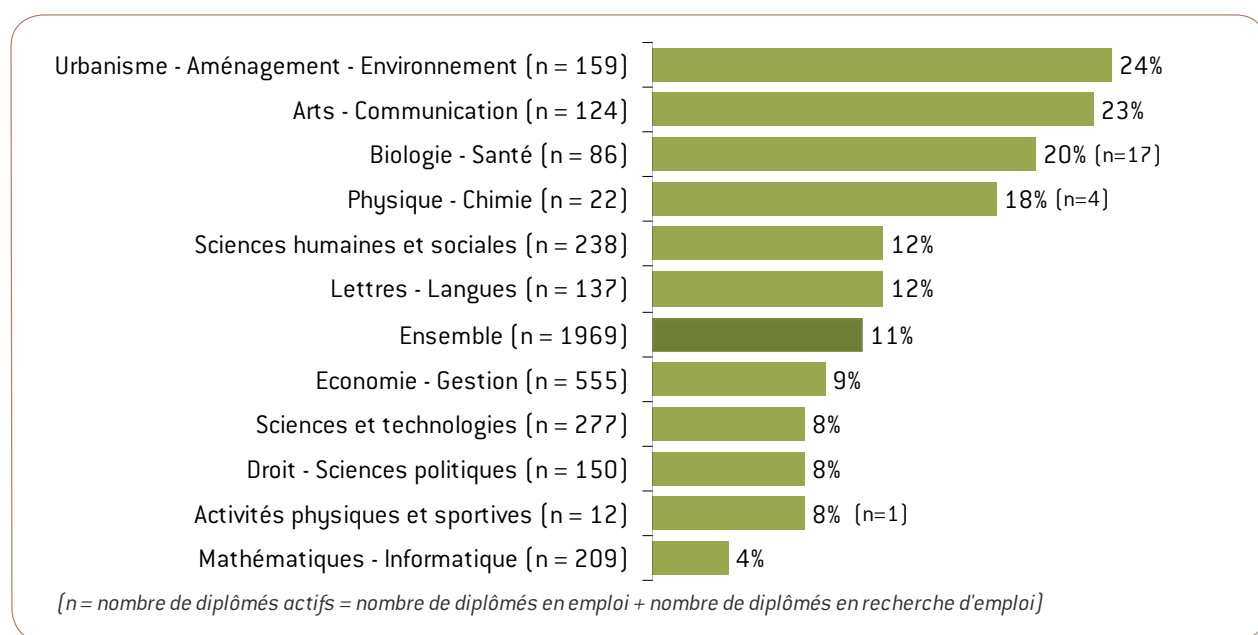
La situation à 18 mois diffère selon les secteurs.



Plus de 85% des diplômés exercent un emploi dans les domaines « Mathématiques - Informatique » (92%), « Économie - Gestion » (87%) et « Sciences et technologies » (87%).

À l'inverse, seuls 47% des diplômés du domaine « Droit - Sciences politiques » exercent un emploi au moment de l'enquête. En revanche, ces derniers enregistrent le taux de poursuite d'études le plus élevé (34%).

TAUX DE CHÔMAGE⁽²⁸⁾ 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER



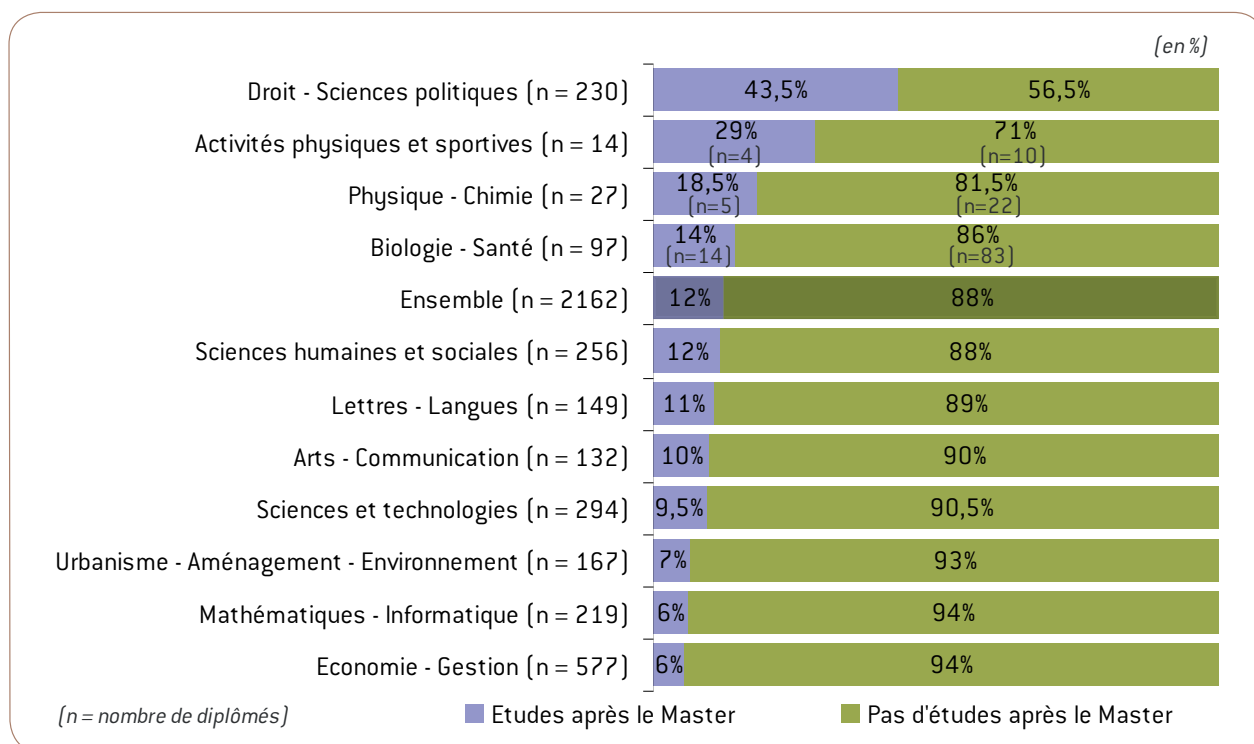
Rappelons que, 18 mois après l'obtention du Master 2, le taux de chômage équivaut à 11% de la population active. Si, pour le domaine « Mathématiques - Informatique », le taux de chômage atteint 4%, il est supérieur ou égal à 18% dans les 4 domaines suivants :

- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (24%),
- « Arts - Communication » (23%),
- « Biologie - Santé » (20% mais seulement 17 individus concernés),
- « Physique - Chimie » (18% mais seulement 4 individus concernés).

(28) Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

Le taux de poursuite d'études après le Master varie en fonction des secteurs de formation.



Dans les domaines suivants, le taux de poursuite d'études est nettement supérieur à la moyenne (12%) :

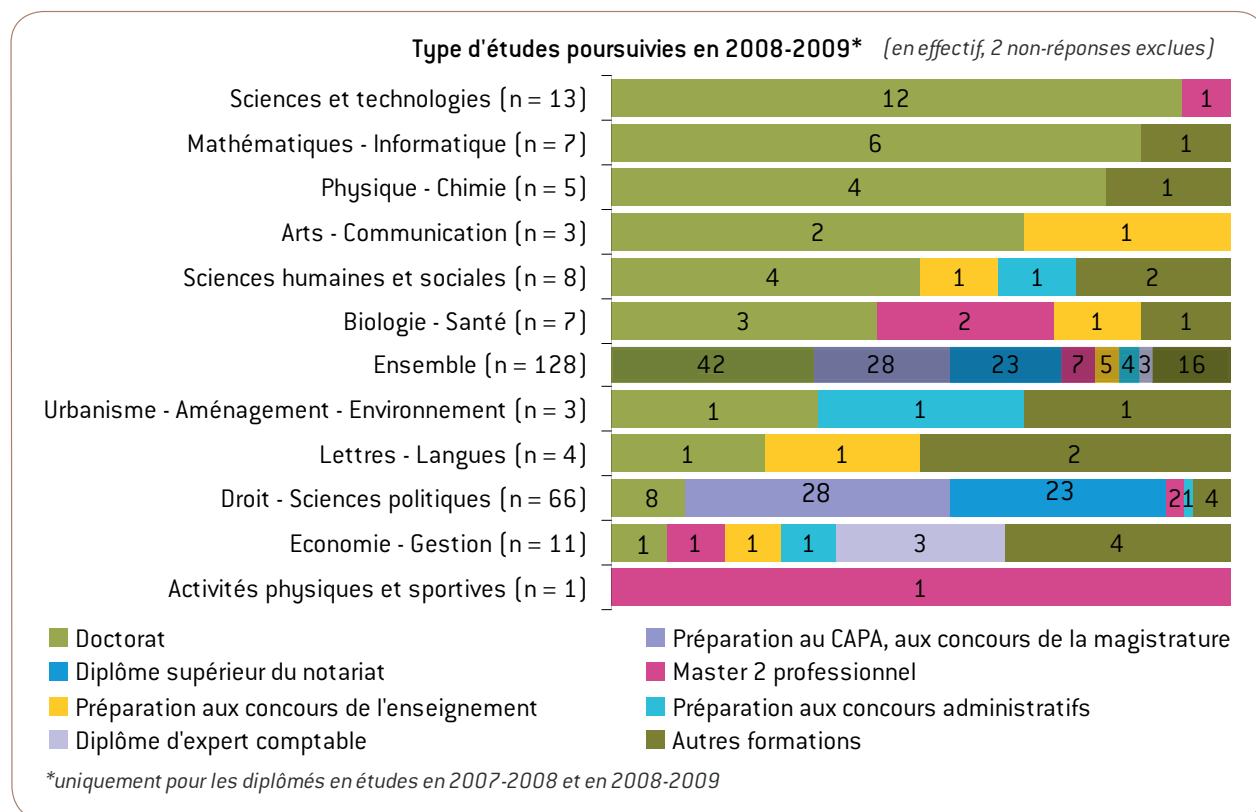
- « Droit - Sciences politiques » (43,5 %),
- « Activités physiques et sportives » (29 % mais seulement 4 individus concernés),
- « Physique - Chimie » (18,5 % mais seulement 5 individus concernés).

À l'inverse, il est nettement plus faible dans les domaines :

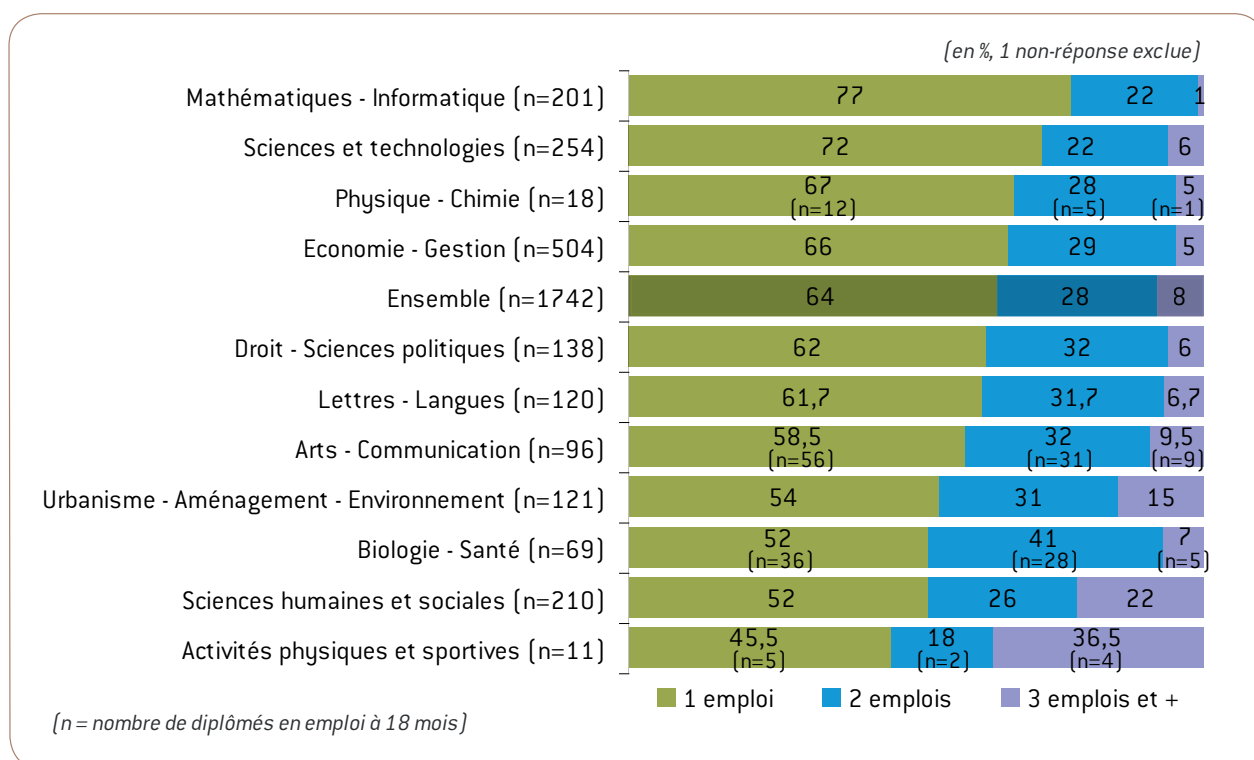
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (7%),
- « Mathématiques - Informatique » (6%),
- « Économie - Gestion » (6%).

TYPE D'ÉTUDES POURSUIVIES EN 2008-2009

Le graphique suivant porte sur les diplômés ayant poursuivi 2 années d'études après l'obtention du Master (en 2007-2008 et en 2008-2009). Il présente les études poursuivies en 2008-2009 par ce groupe de diplômés. Toutefois, les effectifs par secteur de formation étant très faibles, cet histogramme est présenté uniquement à titre d'information.



NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS L'OBTENTION DU MASTER



Plus de 7 diplômés sur 10 exercent toujours leur 1^{er} emploi dans les secteurs suivants :

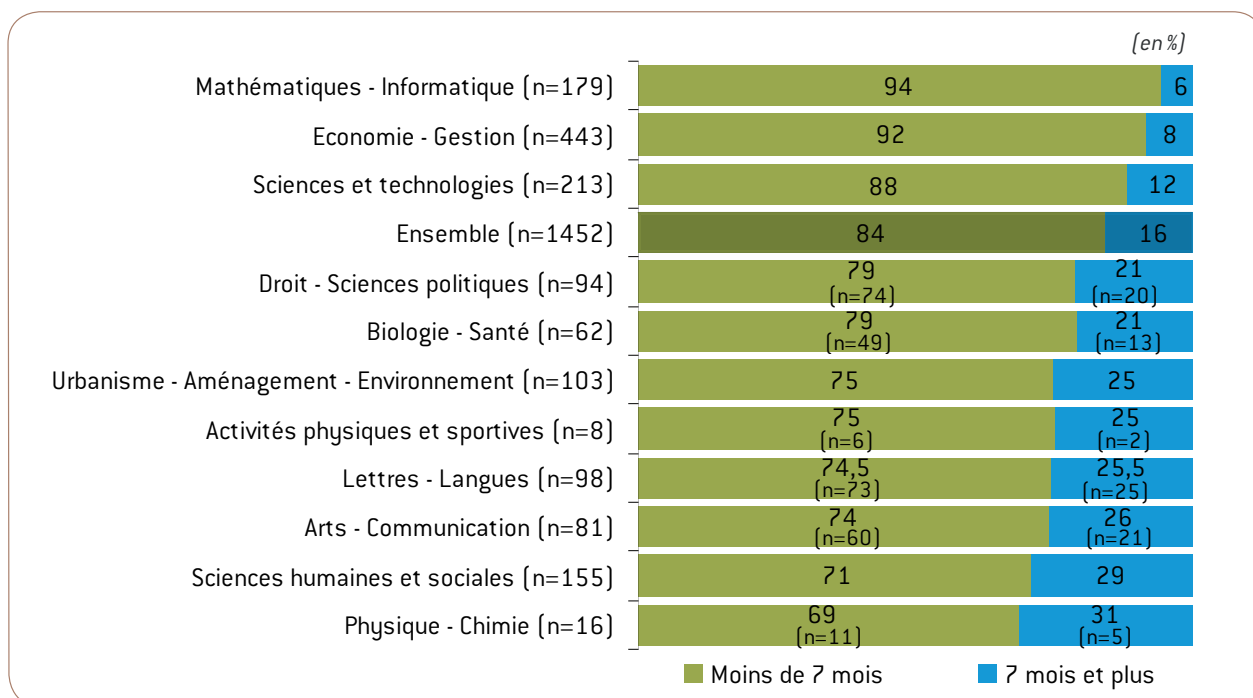
- « Mathématiques - Informatique » (77%),
- « Sciences et technologies » (72%).

À l'inverse, les diplômés les plus nombreux à avoir changé d'emploi ont suivi un Master dans les domaines de formation suivants :

- « Activités physiques et sportives » (54,5% des diplômés de ce domaine ont exercé au moins deux emplois depuis l'obtention du Master, mais seulement 6 individus concernés),
- « Sciences humaines et sociales » (48%),
- « Biologie - Santé » (48% mais seulement 33 individus concernés).

TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI⁽²⁹⁾

Des disparités s'observent entre les secteurs professionnels.



Dans les secteurs de formation suivants, plus de 9 diplômés sur 10 ont accédé à leur 1^{er} emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention du Master :

- « Mathématiques - Informatique » (94%),
- « Économie - Gestion » (92%).

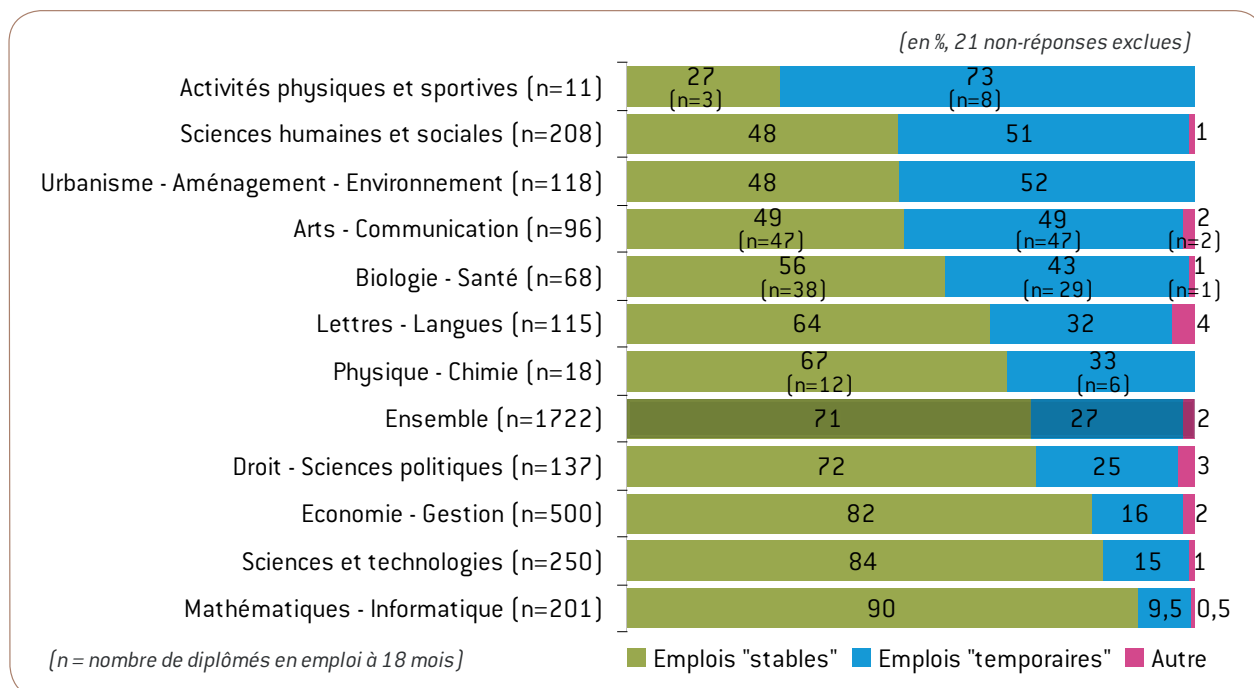
À l'inverse, dans les secteurs suivants, plus d'un quart des diplômés ont mis plus de 6 mois pour trouver leur 1^{er} emploi :

- « Lettres - Langues » (25,5% mais seulement 25 individus concernés),
- « Arts - Communication » (26% mais seulement 21 individus concernés),
- « Sciences humaines et sociales » (29%),
- « Physique - Chimie » (31% mais seulement 5 individus concernés).

(29) Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement. Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en 2^{ème} année de Master et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

La nature du contrat de travail diffère nettement selon le domaine de formation du Master.



Dans les 3 secteurs suivants, plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable »^[30] :

- « Mathématiques - Informatique » (90%),
- « Sciences et technologies » (84%),
- « Économie - Gestion » (82%).

À l'inverse, les emplois « temporaires »^[31] sont majoritaires dans les domaines suivants :

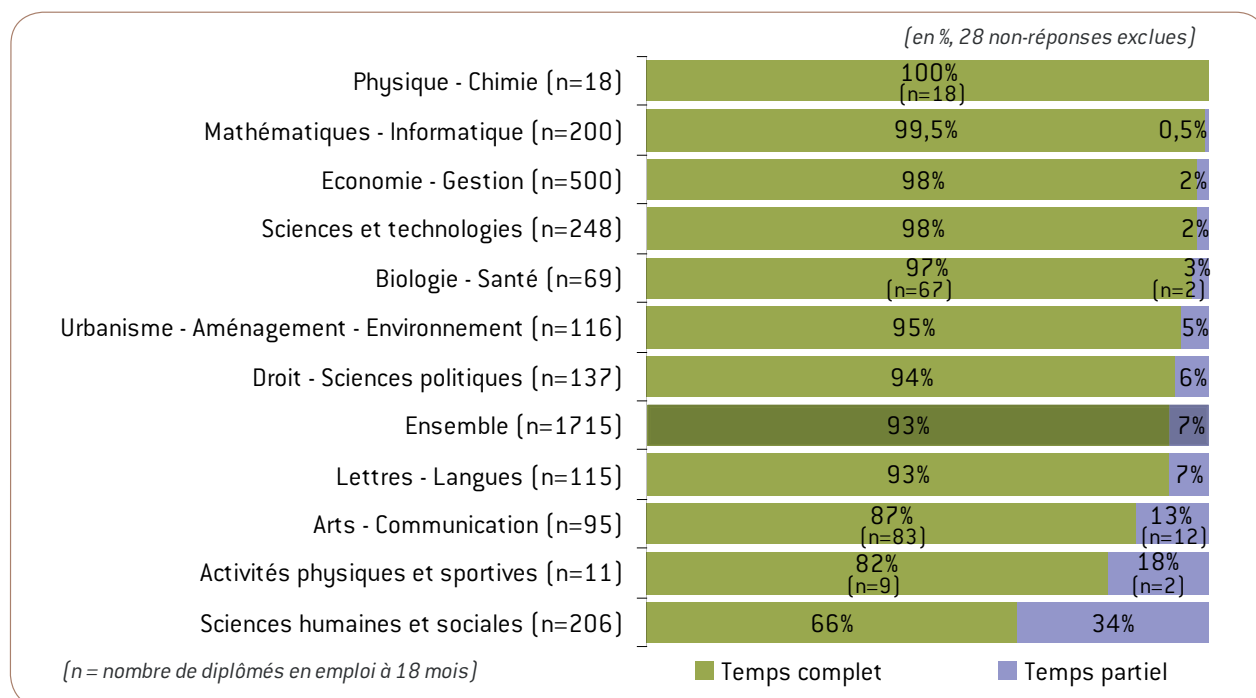
- « Activités physiques et sportives » (73% mais seulement 8 individus concernés),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (52%),
- « Sciences humaines et sociales » (51%).

[30] Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois indépendants.

[31] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, de contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail varie fortement selon le secteur de formation du Master.



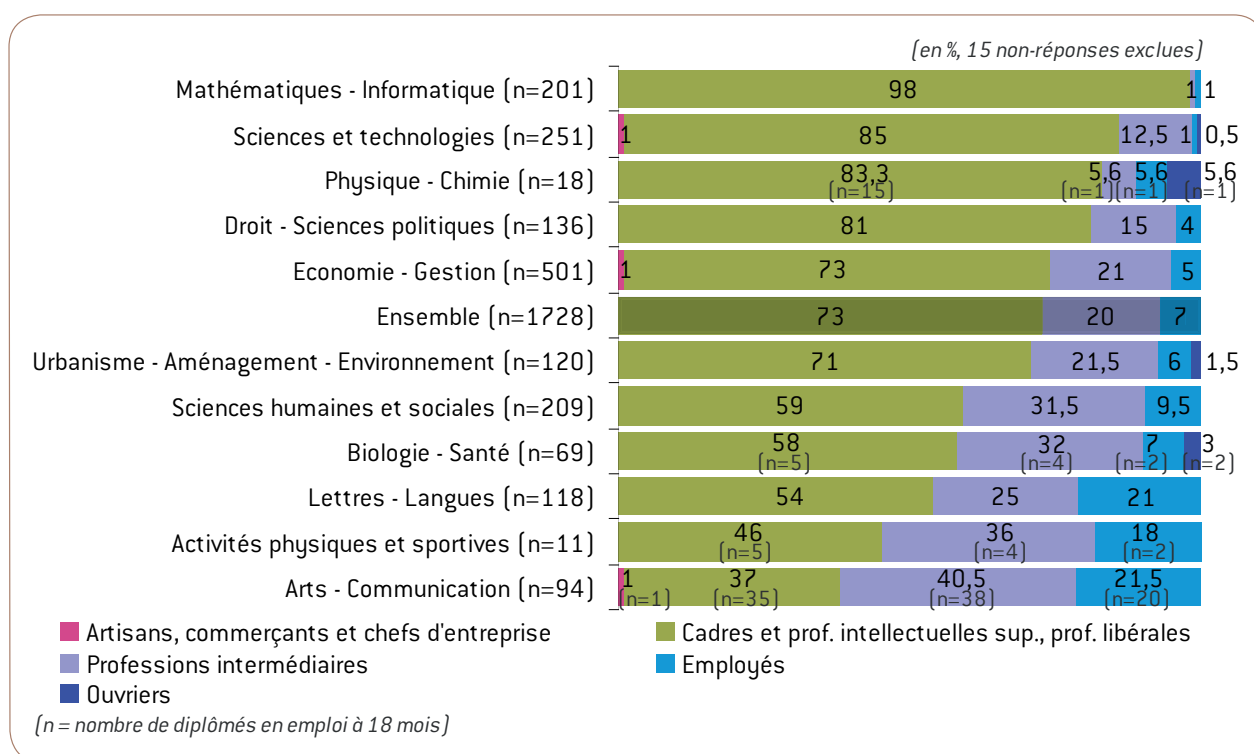
Dans les domaines suivants, tous ou quasiment tous les diplômés travaillent à temps complet :

- « Physique - Chimie » (100% mais seulement 2 individus concernés),
- « Mathématiques - Informatique » (99,5%).

En revanche, plus de 10% des diplômés travaillent à temps partiel dans les secteurs suivants :

- « Sciences humaines et sociales » (34%),
- « Activités physiques et sportives » (18% mais seulement 2 individus concernés),
- « Arts - Communication » (13% mais seulement 2 individus concernés).

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES



Plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi de « cadre » dans les domaines suivants :

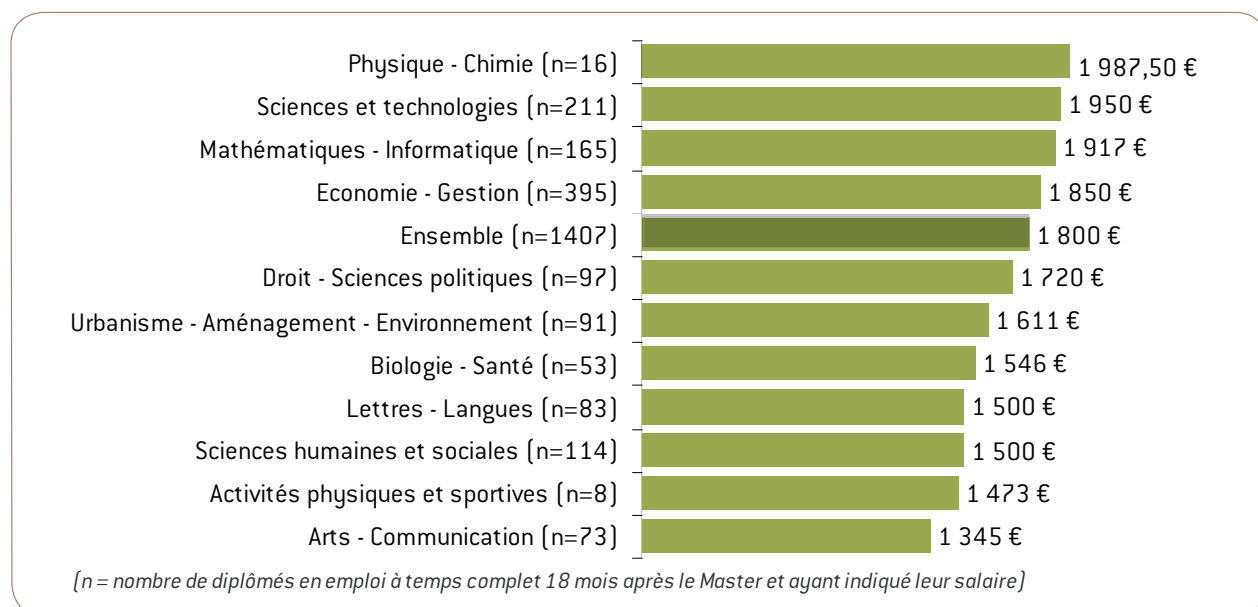
- « Mathématiques - Informatique » (98%),
- « Sciences et technologies » (85%),
- « Physique - Chimie » (83,3% mais seulement 15 individus concernés),
- « Droit - Sciences politiques » (81%).

En revanche, dans les secteurs suivants, le taux d'emploi « cadre » est inférieur à 50% :

- « Activités physiques et sportives » (45,5% mais seulement 5 individus concernés),
- « Arts - Communication » (37% mais seulement 35 individus concernés).

SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN

La rémunération varie nettement selon le secteur de formation du Master. La fourchette des salaires nets mensuels médians est très étendue, avec un écart de 642,50 € entre le plus élevé et le plus faible.



Dans les domaines suivants, le salaire net mensuel médian est supérieur à 1900 € :

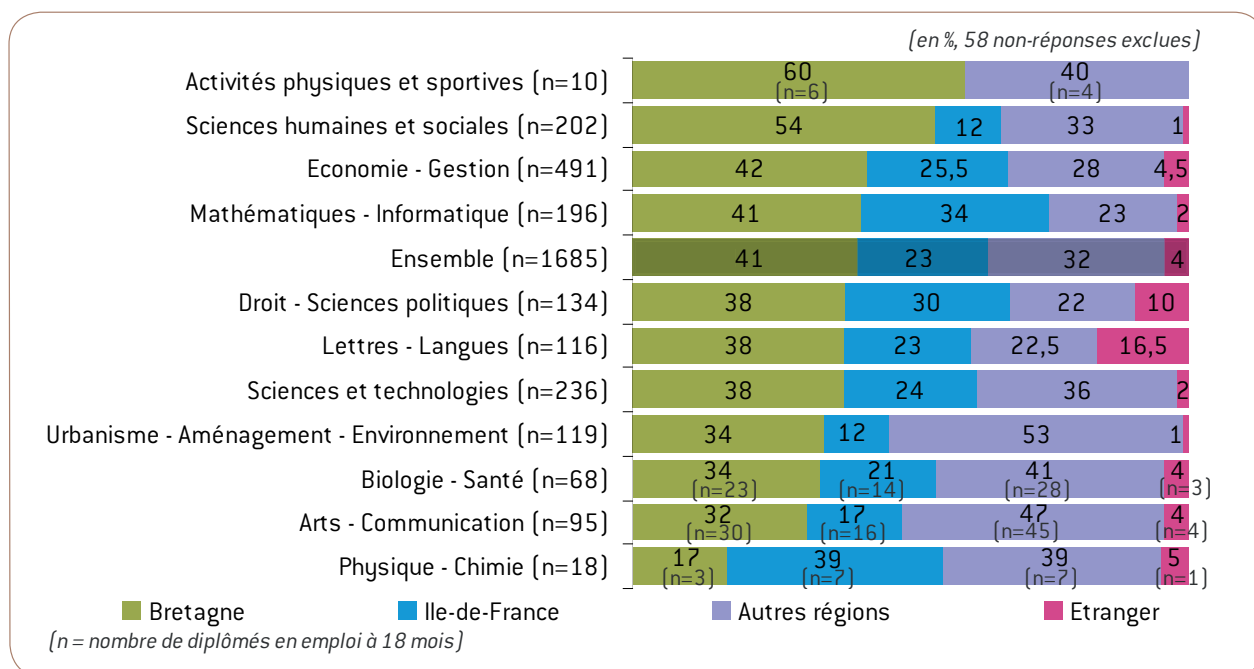
- « Physique - Chimie » (1987,50 € mais seulement 16 individus concernés),
- « Sciences et technologies » (1950 €),
- « Mathématiques - Informatique » (1917 €).

En revanche, il est inférieur à 1500 € dans les secteurs suivants :

- « Activités physiques et sportives » (1473 €),
- « Arts - Communication » (1345 €).

LOCALISATION DE L'EMPLOI

Sur cet item, nous observons également d'importantes disparités selon le secteur de formation du Master.



Dans les domaines suivants, au moins 1 diplômé sur 2 s'insère en Bretagne :

- « Activités physiques et sportives » (60% mais seulement 6 individus concernés),
- « Sciences humaines et sociales » (54%).

Les diplômés les plus nombreux à travailler en dehors de la Bretagne sont issus des secteurs suivants :

- « Physique - Chimie » : 83% des diplômés travaillent en dehors de la Bretagne (mais seulement 15 individus concernés),
- « Arts - Communication » (68% mais seulement 65 individus concernés),
- « Biologie - Santé » (66% mais seulement 45 individus concernés),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (66%).

L'emploi en Ile-de-France concerne au moins 3 diplômés sur 10 dans les domaines suivants :

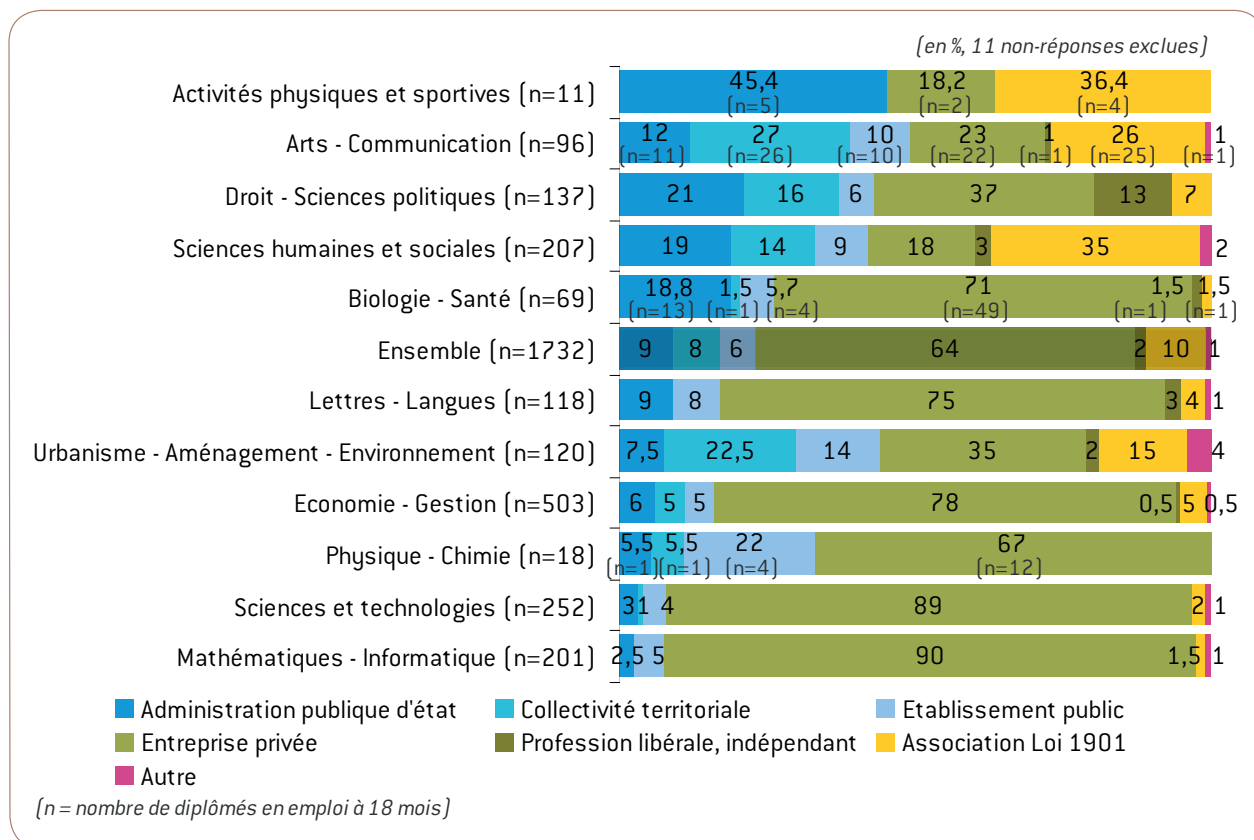
- « Physique - Chimie » (37% mais seulement 7 individus concernés),
- « Droit - Sciences politiques » (30%).

Travailler à l'étranger reste marginal (seulement 4% des diplômés). Toutefois, 2 domaines se distinguent avec un taux nettement supérieur à la moyenne :

- « Lettres - Langues » (16,5%),
- « Droit - Sciences politiques » (10%).

STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

Le type de structure diffère en fonction du secteur de formation.



Globalement, les entreprises privées sont le principal employeur, à l'exception des domaines :

- « Arts - Communication » { 23% mais seulement 22 individus concernés },
- « Activités physiques et sportives » { 18% mais seulement 2 individus concernés },
- « Sciences humaines et sociales » { 18% }.

Les emplois dans la fonction publique d'Etat sont fortement répandus dans les domaines :

- « Activités physiques et sportives » { 45% mais seulement 5 individus concernés },
- « Biologie - Santé » { 18,8% mais seulement 13 individus concernés }.

Dans les domaines suivants, le taux de diplômés en emploi dans une collectivité territoriale est nettement supérieur à la moyenne { 8% } :

- « Arts - Communication » { 27% mais seulement 26 individus concernés },
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » { 22,5% },
- « Droit - Sciences politiques » { 16% },
- « Sciences humaines et sociales » { 14% }.

Si, sur l'ensemble, le milieu associatif recrute 10% des diplômés, les emplois dans les associations se concentrent dans les 4 secteurs de formation suivants :

- « Activités physiques et sportives » { 36% mais seulement 4 individus concernés },
- « Sciences humaines et sociales » { 35% },
- « Arts - Communication » { 26% mais seulement 25 individus concernés },
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » { 15% }.

ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA FORMATION DE MASTER

Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de Master atteint plus de 85% dans les domaines :

- « Mathématiques - Informatique » (88%),
- « Droit - Sciences politiques » (87%).

À l'inverse, plus d'un quart des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur formation de Master dans les secteurs :

- « Biologie - Santé » (26,5% mais seulement 18 individus concernés),
- « Physique - Chimie » (39% mais seulement 7 individus concernés),
- « Activités physiques et sportives » (45,5% mais seulement 5 individus concernés).

ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION BAC + 5

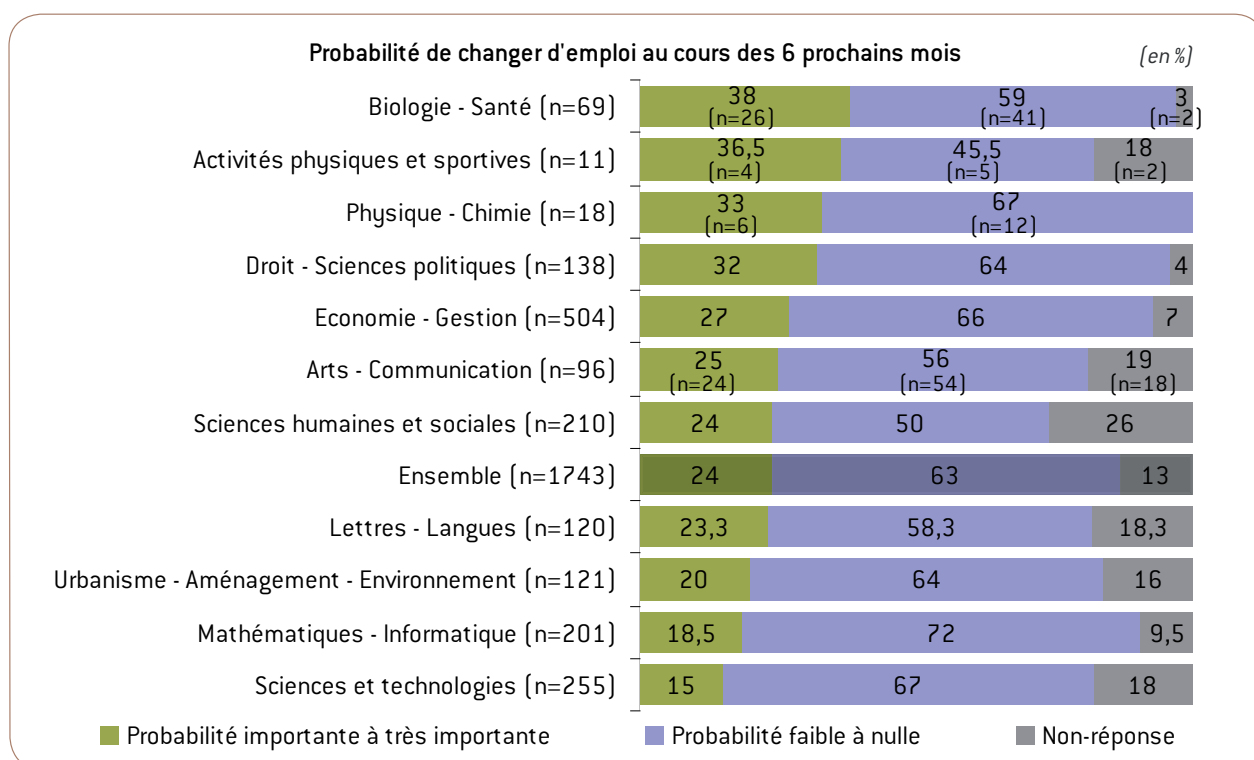
Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation Bac + 5 est nettement supérieur à la moyenne régionale (80,5%) dans les domaines :

- « Mathématiques - Informatique » (93%),
- « Droit - Sciences politiques » (85%).

À l'inverse, plus d'un quart des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur niveau de formation dans les secteurs :

- « Lettres - Langues » (28%),
- « Sciences humaines et sociales » (34%),
- « Activités physiques et sportives » (50% mais seulement 5 individus concernés).

PROBABILITÉ DE CHANGER D'EMPLOI DANS LES 6 MOIS SUIVANT L'ENQUÊTE



Moins de 2 diplômés sur 10 envisagent de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête (probabilité de changer d'emploi importante à très importante) dans les secteurs :

- « Mathématiques - Informatique » [18,5%],
- « Sciences et technologies » [15%].

À l'inverse, dans les domaines suivants, plus de 3 diplômés sur 10 envisagent un changement d'emploi (probabilité de changer d'emploi importante à très importante) :

- « Biologie - Santé » [38% mais seulement 26 individus concernés],
- « Activités physiques et sportives » [36,5% mais seulement 4 individus concernés],
- « Physique - Chimie » [33%].

Toutefois le taux de non-réponse étant élevé, ces résultats sont à lire avec précaution.

EN CONCLUSION

Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (stabilité de l'emploi, catégorie socioprofessionnelle, rémunération) sont issus des secteurs⁽³⁰⁾ :

- « Mathématiques - Informatique »,
- « Sciences et technologies »,
- « Économie - Gestion »,
- « Physique - Chimie »,
- « Droit - Sciences politiques ».

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable⁽³¹⁾ :

- « Activités physiques et sportives »,
- « Sciences humaines et sociales »,
- « Arts - Communication »,
- « Lettres - Langues »,
- « Biologie - Santé »,
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement ».

(32) Pour définir ces secteurs, nous nous appuyons ici sur une analyse factorielle des correspondances. Celle-ci a permis de mettre en évidence deux profils-types, présentés dans l'annexe 2 p 81. Les domaines suivants font référence au type B.

(33) Les diplômés de ces secteurs de formation présentent un certain nombre de caractéristiques du type A.

ANNEXE 1 : LA SITUATION DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS EN BRETAGNE³⁴

La demande d'emploi sur la période allant de septembre 2007 à mars 2009 se décompose en deux phases : avant et après le retournement conjoncturel de mai 2008.

23 130 jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégorie ABC Bretagne en septembre 2007

En septembre 2007, un jeune sur 16 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (Cat A,B,C) a moins de 25 ans. Leur nombre diminue légèrement jusqu'au mois de mai 2008 (-1 600 soit -0,7%). En Bretagne le nombre global de demandeurs d'emploi a diminué de 0,5% sur cette même période. A partir de mai 2008, on assiste à un retournement de tendance et le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse notamment chez les jeunes (+26,7% soit plus de 5 700 jeunes supplémentaires inscrits à Pôle emploi). Au niveau régional, toute tranche d'âge confondue, ils sont 20 500 de plus sur cette même période (+15%).

Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite se durcit

Parmi les 23 130 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en septembre 2007, 61% n'ont exercé strictement aucune activité professionnelle, même réduite. Ils sont 68% dans ce cas en mars 2009.

Au cours de la 1^{ère} période septembre 2007 – mai 2008, leur nombre a baissé de 6,5% (-6,2% pour la Bretagne). Au cours de la 2^{ème} période (jusqu'à mars 2009), subissant de plein fouet les effets de la crise économique, le nombre de jeunes inscrits s'est accru de 41% (+ 5 480) contre +25,3% soit +20 440 toutes tranches d'âge confondues.

Les jeunes hommes plus fortement touchés par la hausse de la demande d'emploi

Plus exposés aux retournements de conjoncture, les jeunes hommes ont été très fortement impactés qu'ils aient ou non exercé une activité professionnelle aussi petite soit-elle. Entre mai 2008 et mars 2009, le nombre de jeunes hommes inscrits en catégories ABC à Pôle emploi a augmenté de 44,5% (+13,2% pour les femmes) et de 59,9% pour les jeunes hommes n'ayant pas du tout travaillé (25,4% pour les jeunes femmes).

Le taux de chômage en hausse

Fin mars 2009, le taux de chômage en Bretagne s'élève à 7,3% de la population active, en augmentation de 0,6 point par rapport à son niveau de septembre 2007.

La baisse de l'intérim affecte particulièrement les jeunes

Entre septembre 2007 et mars 2009, le volume de travail temporaire a diminué de plus de 7 100 équivalents temps plein (-24%). Plus de la moitié des intérimaires sont employés dans le secteur industriel, et 63% du nombre de suppressions d'intérimaires le sont dans ce secteur (3% dans les IAA).

20% des intérimaires travaillent dans la construction en septembre 2007. Leur nombre diminue de 14% durant cette période.

Véritable variable d'ajustement de la charge de travail dans les entreprises, une diminution de l'intérim indique une baisse de l'activité économique. Les jeunes en sont les premiers touchés.

Sur environ 30 000 intérimaires en Bretagne en mars 2007, on comptabilisait 44% de jeunes de moins de 25 ans, un an plus tard 40% et en mars 2009, moins de 30%. C'est dans le secteur industriel que les diminutions sont les plus élevées.

[34] Cette étude a été réalisée par le service Etudes, Statistiques et Evaluation de la DIRECCTE Bretagne.

ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DES CONDITIONS D'INSERTION

Grâce à une analyse factorielle des correspondances, illustrée dans le schéma page suivante, nous pouvons dégager 2 profils-types.

→ Le **type A** (544 = 31%) se caractérise par des **conditions d'insertion plus difficiles**.

Les diplômés des domaines de formation suivants sont nombreux à présenter les caractéristiques du type A :

- « Sciences humaines et sociales » (83% des diplômés appartiennent au type A),
- « Arts - Communication » (79%),
- « Activités physiques et sportives » (73%),
- « Lettres - Langues » (59%),
- « Biologie - Santé » (45%),
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (44%).

Ainsi, le taux d'emploi à temps partiel atteint 22%.

Les emplois « temporaires » concernent 6 diplômés sur 10.

On dénombre seulement 33% de « cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales ». Les catégories socioprofessionnelles « professions intermédiaires » (45%) et « employés » (21%) sont en revanche surreprésentées.

39% travaillent dans une structure publique et 20% dans une association.

Le salaire net mensuel médian des diplômés appartenant au type A s'élève à 1350 €.

39% des diplômés du type A estiment que leur emploi actuel n'est pas en adéquation avec leur niveau de formation.

40% déclarent que leur probabilité de changer d'emploi au cours des 6 prochains est importante voire très importante. Dans ce groupe, on dénombre une très nette majorité de femmes (80%).

→ Les individus appartenant au **type B** (1199 = 69%) présente des **conditions d'insertion nettement plus favorables**.

Dans les secteurs de formation suivants, la grande majorité des diplômés appartiennent au groupe B :

- « Mathématiques - Informatique » : 98% des diplômés de ce domaine appartiennent au type B,
- « Sciences et technologies » (94%),
- « Physique - Chimie » (89%),
- « Économie - Gestion » (84%),
- « Droit - Sciences politiques » (80%).

La grande majorité des diplômés appartenant au type B travaillent à temps complet (99%), occupent un emploi « stable » (86%).

90% appartiennent à la CSP « Cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales ».

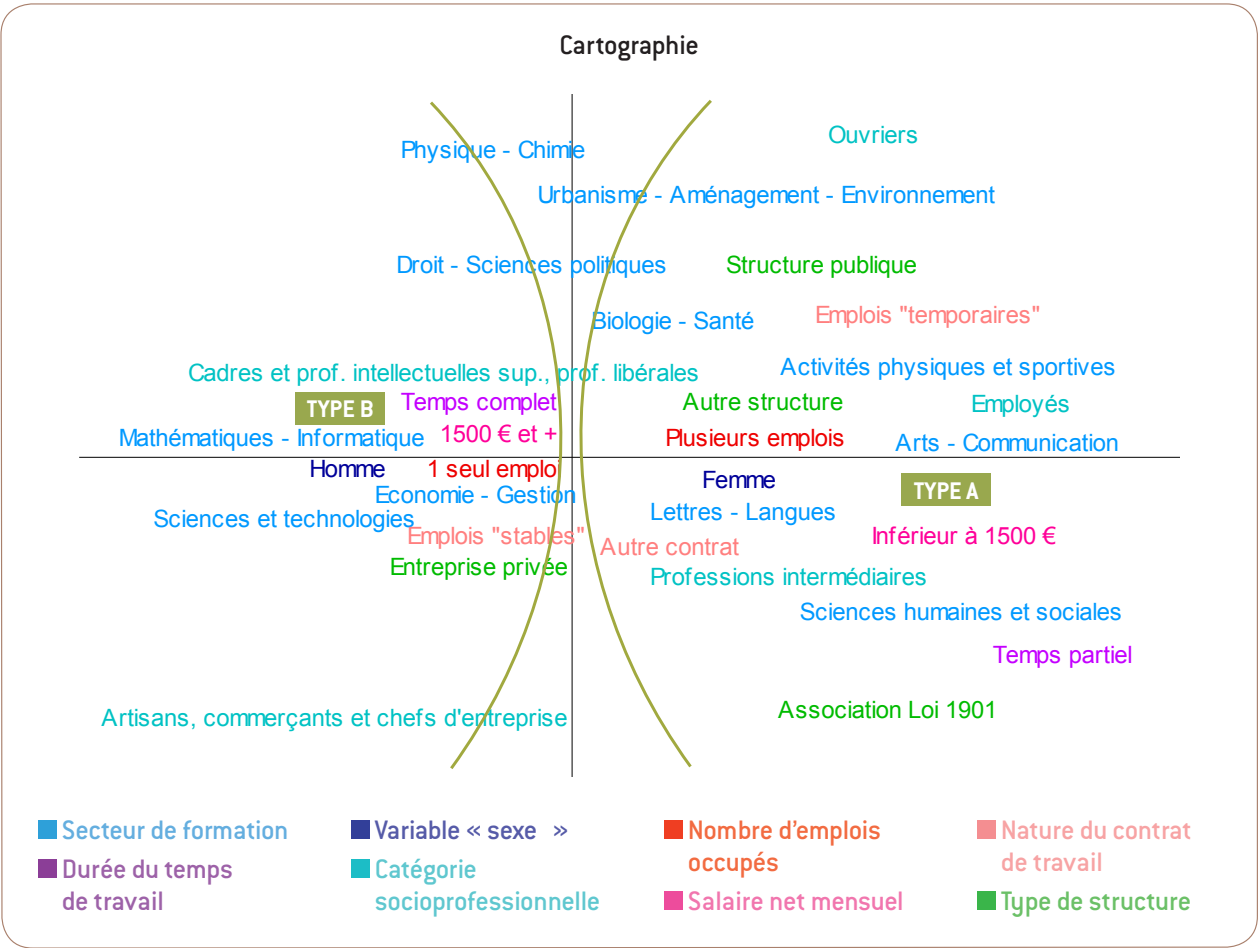
77% des diplômés travaillent dans une entreprise privée.

Leur salaire net mensuel médian s'élève à 1900 €.

89% des diplômés du type B déclarent que leur emploi actuel est en adéquation avec leur niveau de formation.

78% déclarent que leur probabilité de changer d'emploi au cours des 6 prochains est faible voire nulle.

Les hommes sont surreprésentés dans ce groupe (55%).



GLOSSAIRE

Formation initiale : elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. Dans cette étude, sont compris en formation initiale, les diplômés n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an. La formation initiale constitue la première étape du processus de « formation tout au long de la vie ».

Reprise d'études : il s'agit des individus ayant interrompu leurs études pendant au moins deux années consécutives. Au-delà de la formation initiale, il s'agit donc d'individus, en général plus âgés, ayant déjà acquis une certaine expérience professionnelle.

Domaine de formation : les 157 spécialités de Master professionnel ont été classées en 11 grands secteurs de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1800 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1800 € et 50% gagnent plus de 1800 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Taux d'insertion : nombre de personnes en emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de

« Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « contractuel de la fonction publique », les emplois « intérimaires » et les emplois « aidés ».

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 recherche.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 professionnel.

DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.

MST : Maîtrise de Sciences et Techniques.

PHD : Le philosophiæ doctor (en français, docteur en philosophie, en anglais, doctor of philosophy ou en abrégé Ph.D. ou PhD) est, dans le système universitaire anglo-saxon, l'intitulé le plus courant d'un diplôme de Doctorat.

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles.

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat.

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.